

Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN

DOSSIER
PROJET CONSTRUCTION
ESPACE PETITE ENFANCE

RENNES MÉTROPOLE
INVESTIT SUR
L'AMÉNAGEMENT URBAIN



N° 160
MARS
2022

pontpean.fr

MUNICIPALITÉ

EXPRESSION POLITIQUE - p.04

ÉLECTIONS - p.05

CONSEILS MUNICIPAUX- p.06

AGENTS - p.08

PENSER L'AVENIR

p.10 - COMMUNICATION

p.12 - EAU

p.14 - URBANISME

p.16 - PROJET PETITE ENFANCE

p.18 - ENFANCE / PETITE ENFANCE

p.19 - BUDGET PARTICIPATIF

p.20 - BIODIVERSITÉ

p.22 - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

VIVRE À PONT-PÉAN

ESPACE BEAUSOLEIL - p.24

MÉDIATHÈQUE - p.26

ASSOCIATIONS - p.28

VIE ÉCONOMIQUE - p.28

PORTAITS - p.34

PROTECTION CIVILE - p.36

AVIS DE RECHERCHE - p.37

GALERIE - p.38

SERVICES / ÉTAT CIVIL - p.39

AGENDA - p.40

SOLIDARITÉ UKRAINE

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, nombreuses sont les demandes et les propositions de dons, d'aide matérielle et d'hébergement solidaire.



Manifestation contre la guerre en Ukraine, le 5 mars 2022, à Rennes

Faire un don

Il s'agit de l'aide la plus efficace à court terme. De nombreuses associations internationales humanitaires sont déjà sur le terrain pour répondre à

l'urgence. Les dons permettront la prise en charge des besoins évalués par les relais locaux et nationaux de ces associations qui œuvrent auprès des populations réfugiées et en Ukraine auprès des premières victimes du conflit. Vous pouvez soutenir financièrement ces actions en vous adressant par exemple à la Croix Rouge, le Secours Populaire, la Sécurité civile.

Héberger et accueillir

Face à la gravité du conflit, de très nombreux Ukrainiens ont fui leur pays. Ils sont pour l'instant réfugiés au sein des pays limitrophes, mais certains pourraient être amenés à venir se réfugier en Ille-et-Vilaine. Pour coordonner leur accueil, la Préfecture a mis en place un recensement des propositions d'hébergement solidaires auprès des mairies. Si vous êtes désireux d'accueillir des Ukrainiens et avez les conditions pour le faire, vous pouvez vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

INFORMATION

Mairie 02 99 52 41 70

mairie@pontpean.fr www.pontpean.fr



© Michelle Grégy

Michel DEMOLDER
Maire de Pont-Péan

ÉDITO

Chères Pont-Péannaises, chers Pont-Péannais,

Le 24 février dernier, l'armée russe a envahi l'Ukraine pour satisfaire le délire expansionniste de son président Vladimir Poutine. Cette invasion a entraîné des centaines de milliers d'ukrainiens sur les routes de l'exil pour fuir les combats. La municipalité de Pont-Péan affirme son soutien au peuple ukrainien qui a basculé brutalement dans cette guerre avec déjà de nombreuses victimes civiles et militaires. Il nous revient d'être solidaire de toutes les personnes déplacées et les pays d'Europe doivent tout faire pour accueillir dignement les réfugiés en attendant la résolution de ce conflit. Les membres du CCAS ont d'ailleurs délibéré le 3 mars pour engager une première aide d'urgence qui sera versée au Secours Populaire. Les services de l'État, l'Association des Maires de France en Ille-et-Vilaine (AMF 35) et Rennes Métropole se coordonnent pour recueillir les dons des nombreuses personnes qui veulent manifester leur solidarité, tout cela en lien avec les grandes associations humanitaires habituées à agir dans ce type de situation. Il nous faut espérer que la voie diplomatique puisse imposer un cessez-le-feu et empêcher une escalade qui peut conduire le continent européen dans un conflit aux conséquences dévastatrices. Tout en étant ferme sur les sanctions imposées par la communauté internationale pour isoler politiquement et économiquement le régime de Poutine, la France doit jouer un rôle actif pour le retrait d'Ukraine des troupes russes.

C'est dans ce contexte de tension internationale que se tiendront les élections présidentielles les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. Les élections sont un des moments majeurs de la vie démocratique. Le choix du futur Président de la République et du prochain Député de notre circonscription doit nous mobiliser pour faire vivre une démocratie qui est bien plus forte quand les citoyens s'expriment massivement.

Des dizaines de familles pont-péannaises, confrontées aux sécheresses de 2016 et 2018 ayant provoqué un phénomène de retrait-gonflement d'argile fissurant certaines habitations, avaient eu une lueur d'espoir après la décision du Tribunal Administratif ayant donné raison à la commune et demandant à l'État de revoir sa décision et de reconnaître l'état de catastrophe naturelle sur ces 2 années. Nous avons malheureusement appris en janvier que la commission interministérielle chargée de délivrer des avis de reconnaissance de catastrophe naturelle n'a pas suivi l'avis du Tribunal Administratif. La commune a donc engagé un recours gracieux auprès des ministres de l'intérieur et de l'économie en s'appuyant notamment sur les données scientifiques du BRGM* qui précise bien que Pont-Péan est la commune la plus impactée de Bretagne sur ce phénomène de retrait gonflement des sols. Nous espérons un retour favorable des ministres pour éviter de repartir sur des démarches judiciaires longues et démotivantes pour les familles.

À la fin de ce mois de mars, je signerai l'arrêté de délivrance du Permis de Construire pour la rénovation et l'extension du bâtiment administratif de la mine en équipement culturel. Ce bâtiment, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, a nécessité un temps d'instruction plus long du Permis de Construire (5 mois). L'ensemble des différentes structures et administrations ayant à se prononcer ont toutes donné un avis favorable. La consultation des entreprises sera lancée fin mai, pour pouvoir démarrer les travaux au mois d'octobre 2022. Les travaux de fondation et ceux concernant l'aménagement des abords nécessiteront une dépollution du site avec un stockage adapté des terres polluées. Le temps des travaux durera près de 2 années, mais nous espérons une ouverture des locaux pour la rentrée de septembre 2024.

* Bureau de recherches géologiques et minières



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Au conseil municipal du 21 février, l'ensemble des élus ont approuvé le principe de la création d'un Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal entre les communes de Bruz, Laillé et Pont-Péan. Ce RPE, qui pourra démarrer en novembre 2022, sera coordonné par la commune de Bruz avec des temps de professionnels dédiés pour chaque commune. Ce sera un outil d'information, de formation, d'animation et de rencontres au service des familles, des assistantes maternelles et des autres professionnels de la petite enfance.

De la même façon, les communes de Chartres-de-Bretagne, Laillé et Pont-Péan travaillent ensemble sur la construction d'une Convention Globale Territoriale (CTG) avec la CAF d'Ille-et-Vilaine. La CTG est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé. Ces 3 communes ont déjà des partenariats concernant des places en crèche ainsi que les centres de loisirs ou les séjours jeunesse. La CTG va permettre davantage de synergies entre nos communes pour développer un projet social de territoire partagé sur des champs d'activités diversifiés : petite

enfance, parentalité, enfance, jeunesse, accès aux droits et usages numériques, animation de la vie sociale, logement et habitat, prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap...

Les travaux de la ZAC multisites se poursuivent sur le secteur centre avec la démolition de plusieurs bâtiments. Sur la partie extension urbaine entre la Mine et la Bétuaudais, le plan de gestion de la dépollution des sols impactés par des résidus de métaux lourds liés aux anciennes mines (plomb et cadmium) sera finalisé prochainement. Dès que les aménagements urbains auront été modifiés pour tenir compte de ce plan de gestion de la dépollution, une réunion publique sera organisée pour présenter le projet définitif de la ZAC.

Les travaux de réfection de l'avenue du Chemin Vert réalisés début mars font partie du programme pluriannuel des travaux concernant la voirie, l'éclairage public ou la réfection des réseaux pour les années 2022 à 2027. Ces travaux sont définis en concertation entre la commune et Rennes Métropole dans le cadre d'une enveloppe budgétaire qui a été présentée en comité de secteur des maires en janvier. Comme présenté dans ce magazine, les travaux sont ventilés sur plusieurs années, en sachant également que Rennes Métropole participe au financement des travaux de voirie et de réseaux sur la partie centre de la ZAC.

■ Les élus de la liste **Nouvel Élan pour Pont-Péan**

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Être en responsabilité comme élu amène à faire des choix parfois difficiles. Les administrés s'attendent à ce que les décisions soient en permanence guidées par le sens du bien commun et de l'équité. Dans le cas d'attribution de subventions, de remises de prix, de réservation de salles, ou de tout autre service, l'élu doit être objectif et ne pas céder aux faiblesses de l'affect voire du copinage et bien sûr de l'intérêt personnel. Vous pouvez compter sur vos élus de « L'Avenir avec Vous » pour veiller au respect de l'éthique et dénoncer tout manquement si nécessaire.

Si nous avons été majoritaires, nous aurions soumis au vote du conseil municipal le choix du parrainage des candidats à l'élection présidentielle, car cela nous semble plus convenable vis-à-vis des élus, notamment

pour des listes qui se présentent sans étiquette. Notre maire a préféré choisir seul et soutenir son parti en parrainant le candidat communiste.

Le premier exercice du budget participatif est une réussite grâce au travail de l'adjointe à la démocratie participative, aux élus et administrés porteurs de projets et à la qualité des dossiers présentés.

Nous nous étonnons de ne pas avoir connaissance du plan pluriannuel de Rennes Métropole pour les travaux de voirie sur notre commune. Doit-on craindre qu'il ne soit pas favorable pour ne pas nous être communiqué comme tant d'autres documents ? Que deviennent l'aménagement de la RD36, l'effacement des réseaux rue du Midi et route de Nantes, la finalisation du remplacement des candélabres... ?

Aidez-nous à protéger les intérêts de notre commune.

laveniravecvous.pontpean@gmail.com

<https://laveniravecvous.blogspot.com>

<https://www.facebook.com/laveniravecvouspontpean/>



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

10 ET 24 AVRIL 2022

Prochainement les élections présidentielles vont avoir lieu. Ce sont, avec les élections municipales celles qui emportent le meilleur taux de participation. Malgré tout, pour diverses raisons, une partie de la population se détourne de la vie politique et des urnes. Ne laissez pas quelqu'un d'autre décider à votre place, allez voter !

Pensez au vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

Comment faire la démarche ?

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- **Utiliser le téléservice** <https://www.maprocuration.gouv.fr/>, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat de police avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne ;
- **Imprimer le formulaire** disponible sur internet, puis le remettre en personne en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ;
- **Remplir à la main le formulaire disponible sur place** en gendarmerie ou au commissariat et présenter en personne un justificatif d'identité.

Une nouvelle carte électorale

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales recevront une nouvelle carte électorale par courrier à leur domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection.

Cérémonie de la citoyenneté Samedi 26 mars 2022

Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou auront 18 ans d'ici le 10 avril 2022 sont invités à recevoir leur carte électorale à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté organisée par le Maire, le samedi 26 mars 2022, à 11 h, salle du conseil en mairie.

Participez à la tenue des bureaux de vote

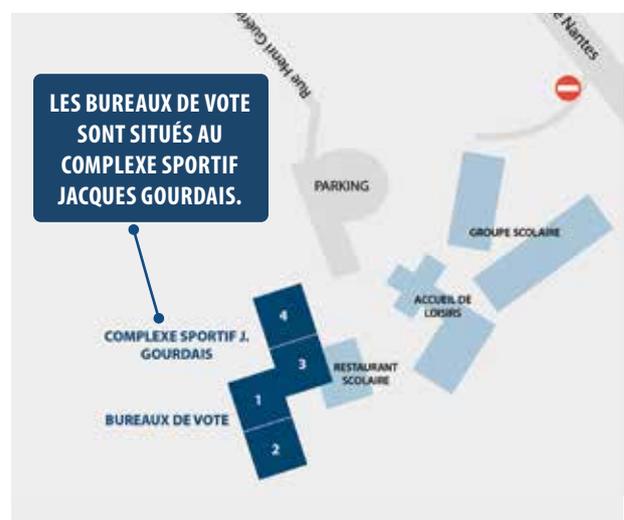
Pour participer à la tenue d'un des 4 bureaux de vote sur un créneau de 2 h 45 ou participer au dépouillement, lors des élections présidentielles, contactez la mairie au 02 99 52 41 70 ou mairie@pontpean.fr.

La date limite d'inscription pour participer à la tenue des bureaux de vote est fixée au 1^{er} avril pour le premier tour et au 14 avril pour le second.

À NOTER

- **Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 19 h**
- **Pour voter, je dois avoir la nationalité française et présenter une pièce d'identité**
- **En raison des mesures sanitaires en vigueur les bureaux de vote sont situés au complexe sportif J. Gourdaï**

Plan d'accès





L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

08 NOV. 2021

Projet de contrat État-ONF 2021-2025 – Délibération contre le projet de contrat proposé par l'État

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 2 abstentions (*Pascal COULON, Dominique CANNESSEON*), exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF, exige la révision complète du projet de contrat État-ONF 2021-2025, demande que l'État porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises, et demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Urbanisme – Dénomination nom de rue – Chemin de la Gibotière

Suite à la délivrance d'une déclaration préalable valant division et d'un permis d'aménager, un chemin rural, dont l'entretien n'incombe pas à la commune, va desservir quatre nouvelles maisons individuelles. Le Conseil Municipal, décide de nommer ce chemin rural « Chemin de la Gibotière ».

Urbanisme – Vente de terrain parcelle AH 24 – rue de la Clôture

La parcelle cadastrée section AH n°24 lot A de 385 m², est vendue au prix de 9 250 € HT.

Vente de Terrain Parcelle AK n°482p – 8 allée de l'École

La commune a été contactée par le groupe Launay pour un projet d'un immeuble collectif de 29 logements sur les parcelles AK 387 et AK 482p. Ce projet prend en compte la dimension environnementale et notamment la biodiversité avec un traitement en pavés enherbés du stationnement aérien, un hôtel à insectes, une prairie fleurie ou encore une toiture végétalisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 1 abstention (*Maryse AUDRAN*), accepte la cession au groupe LAUNAY de la parcelle cadastrée section AK n°82p

de 778,74 m², au prix de 176 000 € HT, à la condition de l'agrément du projet par la commune et à l'obtention et la non contestation du permis de construire.

06 DÉC. 2021

Solidarité – Vœu pour la loi « grand âge »

Le Conseil Municipal avec 19 voix pour et 4 abstentions (*Maryse Audran, Pascal COULON, Dominique CANNESSEON et Antoine SIMMONEAUX*), demandent à ce que le « Risque Dépendance » bénéficie d'une recette affectée issue de la solidarité nationale et demande à ce que les rapports « Libault et Vachey », commandés par les ministres concernés, soient traduits, au plus vite, dans la loi sous l'étude et la responsabilité des parlementaires.

Syndicat Intercommunal de Musique - Présentation du rapport d'activités 2020-2021

Contribution des communes : modalités des appels de fonds

Tableau des versements	
2021	
Bourgbarré	23 994 €
Bruz	306 010 €
Laillé	51 000 €
Orgères	42 064 €
Pont-Péan	37 706 €
St-Erblon	29 061 €
Total	489 835 €

Syndicat Intercommunal de Restauration - Présentation du rapport d'activités 2020

Rennes Métropole – Présentation du rapport d'activités et de développement durable Année 2020

Services Techniques – Adhésion à la démarche « Zérophyto » (y compris sur le cimetière et les espaces sportifs)

Le Conseil Municipal, s'engage en faveur de la suppression des pesticides sur la commune en effectuant la

promotion et en maintenant la démarche « zérophyto » sur la commune et en adhérant à la charte régionale. La commune a atteint le niveau maximum en matière de démarche Zérophyto, à savoir le niveau 5.

Foncier - Vente parcelle AM 320 SAFER

Le Conseil Municipal autorise la commune à acheter le bien situé sur la parcelle AM 320 à Pont-Péan.

Petite Enfance – Projet d'esquisse du bâtiment petite enfance - Atelier du Port

L'esquisse du projet de bâtiment Petite enfance présentée par le cabinet Atelier du Port de Lanvallay a été approuvée à l'unanimité. (CF article dans ce magazine).

Finances – Tarification sociale des cantines scolaires

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles défavorisées, améliorer la qualité des repas servis aux enfants et donner à chacun les moyens de la réussite.

Une aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants, qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires. Au 1^{er} avril 2021, le Gouvernement amplifie ce dispositif, le montant de l'aide de l'État est porté de 2 € à 3 € par repas facturé à 1 € maximum. L'État s'engage sur 3 ans au travers de la signature d'une convention avec les collectivités.

Le Conseil Municipal approuve la tarification sociale à 1€ sur la tranche 9 et adhère au dispositif de « tarification sociale des cantines » de l'État.

Finances – Tarifs municipaux 2022

Les grilles de tarifs municipaux sont disponibles sur pontpean.fr et en version papier auprès des services.

10 JANV. 2022

Finances – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le projet de terrain multisports type City Stade

La municipalité a pour projet la création d'un terrain multisports de type city stade, offrant plusieurs activités : basketball, handball, football, à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes.

De par sa localisation, il sera utilisé par les groupes de scolaires notamment dans le cadre des Temps Activités Périscolaires (TAP), comme lieu de médiation « hors les murs » par le service jeunesse et aussi par des associations (ex : yoga).

Cet équipement pourra être complété par d'autres investissements (mobiliers urbains : table de pique-nique, barbecue, terrains de pétanque, etc.) afin de rendre ce lieu intergénérationnel.

Plan de financement prévisionnel de l'opération

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Désignation	H.T.	Désignation	H.T.
DEVIS plate-forme	49 901 €	DETR (30%)	25 580 €
DEVIS structure de jeux	36 569 €	Fonds de concours Rennes Métropole (30%) NON ATTRIBUÉ	25 580 €
		Part communale	34 110 €
TOTAL HT	85 270 €	TOTAL	85 270 €

Les crédits budgétaires seront portés au BP 2022.

Planning prévisionnel de réalisation de l'opération :

signature des marchés	Avril 2022
démarrage des travaux	Juin 2022
fin de l'opération	Juillet 2022
fin des paiements	Septembre 2022

Finances – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire

Dans le cadre de la poursuite des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire, la municipalité prévoit un programme de travaux en 2022.

Ce programme s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement initié depuis 2018.

Ainsi, en 2018, la commune a changé les émetteurs de chauffage dans la salle de motricité, le dortoir et les 2 classes en extension et réalisé des abaissements des plafonds avec isolation des faux plafonds dans ces salles (101 535 € TTC).

En 2019, l'isolation des faux plafonds du reste du bâtiment a été effectuée tout comme le passage en LED de l'éclairage et la modification de la VMC (181 605 € TTC).

À partir de 2020, la commune a fait appel à un maître d'œuvre : IPH. En 2020, les travaux effectués pour un montant de 150 610 € TTC concernaient :

- le bâtiment E : Travaux de désamiantage - mise en accessibilité remplacement des Faux-Plafonds et des sols - remplacement des systèmes d'éclairage et nouvelles prises d'électricité
- le bâtiment B : Travaux de remplacement des caissons/systèmes de ventilation
- le bâtiment A' : Travaux de remplacement des menuiseries extérieures Travaux de remplissage de murs extérieurs.

En 2021, le programme de travaux a consisté en un remplacement et abaissement des faux-plafonds dans toutes les salles, renforcement isolation, remplacement luminaires par éclairage LED, travaux de menuiseries intérieures, les marchés de travaux attribués représentent 134 093 € TTC.

Par ailleurs, des travaux non réalisés en 2021 du fait de l'anfractuosités de plusieurs lots, malgré plusieurs relances de consultation (couverture, panneaux photovoltaïques, plomberie) ont dû être reportés et seront réalisés en 2022.

Au titre de la nouvelle opération 2022, des travaux de réfection de salles de classes sont prévus pour un montant de 46 430 € HT.

Des gains énergétiques sont attendus par la réalisation de ces travaux de type :

- Réfection et complément de l'isolation dans les plafonds ;
- Remplacement des anciens éclairages par des équipements à LED.
- Équipement en prises informatiques.

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Désignation	H.T.	Désignation	H.T.
Travaux (plâtrerie, faux-plafonds, menuiseries intérieures, électricité, ventilation/plomberie)	41 430 €	DETR (30%)	13 929 €
		Fonds de concours RM (30%)	13 929 €
Maîtrise d'œuvre	4 000 €		
Bureaux de contrôle technique – SPS	1 000 €	Part communale	18 572 €
TOTAL HT	46 430 €	TOTAL	46 430 €

Éducation – Rythmes scolaires Proposition d'organisation du temps scolaire à la rentrée 2022 sur le groupe scolaire Lucie Aubrac

Compte tenu de la concertation réalisée, du retour de l'enquête des parents et de l'avis du Conseil d'École, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide avec 20 voix pour, 5 voix contre (*Farida AMOURY, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSON, Pascal COULON, Yvon LE GOFF*) et 1 abstention (*Espérance HABONIMANA*) de maintenir une différenciation des rythmes scolaires entre l'école maternelle à 4 jours et l'école élémentaire à 4,5 jours.

Démocratie participative Budget participatif 2021 Validation des projets retenus

Entre le 27 novembre et 16 décembre 2021, 169 Pont-Péannais ont voté pour le budget participatif. Ces votes au jugement majoritaire ont permis de retenir trois projets au sein de l'enveloppe de 10 000 €, à savoir :

- Dirt Jump et Pump Track
- Les vergers du midi
- Le potager éducatif

EN DIRECT SUIVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR FACEBOOK LIVE @VilledePontPean

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES
COMPTES-RENDUS
DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR :
www.pontpean.fr



PORTRAIT DE DGS

Karine Ricard a rejoint la commune de Pont-Péan, le 1^{er} février dernier, en tant que Directrice Générale des Services. À cette occasion, nous avons souhaité l'interviewer pour qu'elle nous partage sa vision d'un métier, finalement peu connu du grand public.

Quelles sont les missions d'une directrice générale des services ?

Une DGS a un rôle de conseil auprès des élus et du maire en particulier. Il s'agit d'éclairer la prise de décision politique, sur les plans juridique, financier et administratif.

La DGS a aussi une fonction d'encadrement. Elle coordonne l'ensemble des services, les accompagne et les soutient de manière à assurer une cohérence de l'action publique.

Le métier est différent en fonction de la strate de la collectivité avec des missions plus ou moins opérationnelles et stratégiques.

Quel est votre parcours ?

Je suis géographe de formation, spécialisée en géographie urbaine. J'ai intégré la fonction publique il y a 20 ans. J'ai exercé des missions en intercommunalité, en communauté d'agglomération et dans des communes de tailles différentes. Durant ces années, j'ai suivi de nombreuses formations, de façon à acquérir un bon niveau d'expertise dans divers domaines, urbanisme, finances, droit, communication...

Quelles sont les compétences requises pour cette fonction ?

Travaillant en permanences avec les élus et les services, la dimension relationnelle est extrêmement importante, dans ce métier. Il faut savoir faire preuve de bienveillance, de diplomatie, d'écoute et de patience. Il faut avoir la capacité de prendre

des décisions rapidement sur des dossiers très différents. Cela requiert un niveau d'expertise dans de nombreux domaines, une bonne gestion du stress et la capacité à prendre du recul.

C'est un métier certes exigeant, mais qui est passionnant.

Quelles études faut-il entreprendre pour devenir DGS ?

Il n'y a pas un parcours classique pour être DGS, mieux vaut posséder un diplôme de niveau bac+3 à bac+5. Le recrutement se fait soit par concours, soit par détachement d'une autre fonction publique (catégorie A) ou encore par recrutement direct.

Au sein de la fonction territoriale, il existe de nombreuses formations ouvertes aux agents qui préparent à la prise de poste de DGS.

Quels sont vos interlocuteurs ?

Mes interlocuteurs sont très nombreux, en premier lieu, ce sont les responsables de services et les élus avec qui j'échange en permanence. Je coopère aussi avec les institutions comme Territoire, les administrations de l'État, la Trésorerie, la DDTM, les autres collectivités, le Département, Rennes Métropole, les communes voisines. Je suis également en contact avec les habitants, les associations, les commerçants, les artisans, les prestataires de service, les partenaires, les financeurs...

Qu'est-ce que vous aimez dans vos missions ?

J'aime cette mission d'intérêt général qui consiste à réfléchir à l'efficacité du service public et être le maillon à mi-chemin entre les élus et les services. Pouvoir conjuguer l'aspect stratégique de mes missions avec une proximité sur le terrain m'apporte une grande satisfaction. Et la dimension relationnelle est essentielle.

Quels sont vos projets ?

J'ambitionne de mener à son terme le projet politique porté par l'équipe municipale de Pont-Péan. Pour cela je vais prêter une attention particulière aux ressources humaines, car l'action d'un DGS n'est possible qu'avec une équipe efficace et épanouie autour de lui.

Quel conseil donneriez-vous à un jeune qui souhaiterait choisir cette voie professionnelle ?

Si, il ou elle a une forte appétence pour le relationnel, souhaite approcher la strate politique et est de nature polyvalent-e je lui conseillerais de choisir cette voie.

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre la commune Pont-Péan ?

J'ai été attirée par les grands projets à accompagner au cours du mandat, le bâtiment de la mine, le local associatif, l'espace petite enfance, le city stade... C'est un beau challenge à relever, porteur de sens.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Départs à la retraite, reconversions professionnelles, mutations, les mouvements de personnel font partie intégrante de la vie de la commune, comme dans tout milieu professionnel. Favoriser la montée en compétence de ses agents par la formation continue et la prise de responsabilité est une volonté communale, car un agent qui peut évoluer est un agent motivé. C'est donc bien naturel que certains agents quittent la commune pour rejoindre d'autres collectivités de strates supérieures.

LES DÉPARTS



Dominique HUET,
agent polyvalent
aux services
techniques

La commune tient à remercier chaleureusement

Dominique Huet qui a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre dernier. Après une carrière dans le secteur privé et quelques années au sein d'une autre commune, Dominique avait rejoint l'équipe des services techniques en 2020 en tant qu'agent polyvalent. Son dévouement et sa bonne humeur faisaient de lui un collègue apprécié de tous. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Mohammed BENTALEB,
gestionnaire
comptable et
financier,

Mohammed Bentaleb, gestionnaire

comptable et financier

quitte la commune de Pont-Péan pour rejoindre le SDE 35. Collègues et élus tiennent à souligner son professionnalisme et ses qualités relationnelles, et lui souhaitent une

bonne continuation pour la suite de sa prometteuse carrière.



Étienne VIAL,
directeur général
des services

Étienne Vial a quitté ses fonctions de Directeur Général des Services pour rejoindre le Conseil

Départemental de la Haute-Loire en tant que Directeur adjoint des Ressources Humaines. Cette belle évolution de carrière dans un domaine qu'il affectionne, lui permet de revenir dans son département d'origine et de retrouver ses proches. La commune le remercie pour son investissement et son expertise dont il a fait preuve. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite de sa carrière.



Cécile BELLANGER,
Responsable de
la médiathèque

Durant ses deux années à Pont-Péan, Cécile Bellanger a donné vie

à un riche programme d'animations, expositions, rencontres d'artistes, ateliers... pour le plus grand

bonheur des habitants. Elle s'est également largement investie pour accompagner les élus sur le dossier de réhabilitation du bâtiment de la mine. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles missions auprès de la communauté de communes du Pays de la Baie du Mont Saint Michel.

LES ARRIVÉES



Franck STEFFANN,
agent polyvalent
aux services
techniques

Franck STEFFANN a été recruté sur le poste d'agent

d'entretien des espaces verts, Il assure notamment l'entretien de ces espaces (tontes, débroussaillage, taille), la propreté des espaces urbains (balayage, feuilles, corbeilles...) et autres travaux paysagers. Il aide également l'équipe Bâtiments pour certains chantiers et divers travaux d'entretiens ou réparations. Franck a travaillé auparavant dans d'autres communes voisines, sur des postes similaires en espaces verts et en bâtiment. Nous lui souhaitons la bienvenue.

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI D'ÉTÉ ?

Les services techniques recrutent des agents pour les mois de juin, juillet et août. Vous serez chargé.e de l'arrosage, de la taille, de la tonte et du désherbage sur la commune.

Le permis B est souhaité. Contrat de 35h, horaires adaptés en fonction de l'activité.

Le service enfance et vie scolaire recherche des animateur.trice.s diplômé.e.s du BAFA ou bien à la recherche d'un stage pratique pour encadrer les enfants et

leur proposer des activités, du vendredi 8 au vendredi 29 juillet et du mardi 16 au mercredi 31 août 2022.

Vous êtes jeune, dynamique et motivé.e, vous correspondez à l'un des profils recherchés, adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le vendredi 25 mars 2022 à l'attention de M. le Maire, Mairie 2 avenue du Chemin Vert, 35131 PONT-PÉAN ou à mairie@pontpean.fr.

LE LOGO DE LA COMMUNE SE RÉINVENTE

Le logotype d'une ville, c'est sa signature. Il apparaît sur tous les documents officiels et les supports de communication. Il doit représenter de manière synthétique et lisible l'identité du territoire. Cette nouvelle version du logo de Pont-Péan a été créée en interne par le service communication de la commune.

Valoriser l'image de la commune

Commune créée le 1^{er} janvier 1986 par détachement de Saint-Erblon, Pont-Péan fait figure de jeune fille, pourtant elle bénéficie d'une longue histoire commençant au néolithique. Aujourd'hui territoire dynamique, engagé sur la transition énergétique, elle fait partie d'un ensemble métropolitain, composé de 43 communes. Parce que les projets intercommunaux urbanistiques, environnementaux, sociaux, culturels, citoyens sont nombreux et le seront encore plus demain, il est important pour la commune de valoriser son image. Le service communication travaille en ce sens et développe depuis un an une nouvelle charte graphique qu'il a le plaisir de présenter dans ce magazine. Il s'agit d'un document rassemblant l'ensemble des éléments qui définissent l'identité visuelle de la municipalité dont un nouveau logotype et les règles à suivre par les différents acteurs qui parlent au nom de la commune, élus, services, partenaires.

Une évolution du logotype de Pont-Péan

Pas tout à fait un nouveau logotype, mais une évolution permettant de garder l'idée originale du battement de cœur, de l'invitation à traverser le pont de la Seiche pour découvrir des richesses naturelles, patrimoniales et humaines. Un territoire d'eau et de vie, assumant modernité et ruralité, traduit ici par une police de caractère contemporaine légèrement effilée accentuée par une feuille. Arborant les couleurs de nos briques et ardoises, cette association de couleur aujourd'hui ajustée reste elle aussi fidèle à la précédente version.

L'évolution en douceur du logo permet de réaliser une transition sans gâchis de papier, ni budget complémentaire. La mise à jour des outils de communication respectera un cycle de consommation raisonnable et des investissements matériels durables.

VERSION 2022

Pont-Péan



Jambage éfilé



Accent sur la nature



Filet en ricochet



Document de 30 pages créé par le service Communication et édité le 21 février 2022

RÉSUMÉ DE LA NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

1 nuancier composé de 20 nuances



Brique lavée



Bleu ardoise

3 typographies

Lato Myriad Verdana

Ensemble de gabarits (affiches, flyers, invitations, papeterie, signature e-mail, kakemono, magazine, lettre d'info...)





Un engagement sur l'accessibilité de l'information

Afin de répondre à la nécessité de proposer une information accessible à tous. La communication de la ville se dote d'un ensemble de règles facilitant la lisibilité et la compréhension. Nous avons pour objectif d'améliorer nos publications, pour y parvenir nous engagerons un accompagnement et une sensibilisation des services de la commune aux différents publics

LISIBILITÉ

- **Casse** : privilégier l'écriture minuscule
- **Taille** : égale ou supérieure à 10 pt ou 12 pt selon les polices d'écriture
- **Justification** : aligner à gauche, éviter la justification pleine ligne si possible
- **Césures** : éviter les césures de mots
- **Contrastes** : se rapprocher d'une valeur de contraste de 70 % entre l'arrière plan et l'écriture
- **Espacement** : créer de l'espace avant et après les titres et entre les paragraphes
- **Marges** : utiliser des marges d'au moins 2,5 cm
- **Papier** : utilisez du papier mat plutôt que brillant. Le papier doit être suffisamment épais pour que l'autre face ne soit pas visible.



(malvoyant, dyslexique...). Le travail engagé sur cette approche prend un ensemble de recommandations tirées des documents "Accessibilité des écrits : règles de base" de l'Éducation Nationale, de la "Charte d'accessibilité de la communication de l'État" et des standards d'accessibilité du World Wide Web Consortium.

COMPRÉHENSION

- **Sigles** : définir les sigles et acronymes dans les paragraphes si possible
- **Phrases** : privilégier les phrases courtes
- **Titres** : structurer titrage et sous-titrage
- **Paragraphes** : agencer les paragraphes, en usant de listes et/ou numérotation si besoin
- **Pictogrammes** : fidéliser l'utilisation des mêmes pictogrammes, symboles
- **Cas concrets** : privilégier des images concrètes, liées à la vie quotidienne
- **Illustrations** : choisir des illustrations soutenant le message écrit
- **Légende** : accompagner les iconographies d'un texte explicatif quand cela est possible
- **Temps** : évitez le conditionnel et les formes passives, NE DITES PAS... : *L'attestation doit être complétée*
DITES PLUTÔT : *Complétez l'attestation*
préférer la simplicité et l'immédiateté de l'impératif.

La charte graphique simplifiée et le logotype de Pont-Péan sont disponibles sur pontpean.fr rubrique espace presse.

RÉDUISONS ENSEMBLE NOTRE CONSOMMATION D'EAU

Dans un contexte de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources, Pont-Péan, Rennes Métropole et Eau du Bassin Rennais ont déployé une campagne de sensibilisation contre le gaspillage, auprès des habitants, tout au long de l'année 2021.

Une rencontre avec les ambassadrices de l'eau est organisée le dimanche 13 mars au marché, l'occasion de distribuer du matériel hydro-économe.

LES CHIFFRES CLEFS SUR L'EAU

- 71 %** Eau sur la planète
- 3 %** Eau douce sur la planète
- 1/5** Population mondiale qui n'a pas accès à l'eau potable
- 63 m³** Consommation moyenne des Pont-Péannais par personne et par an

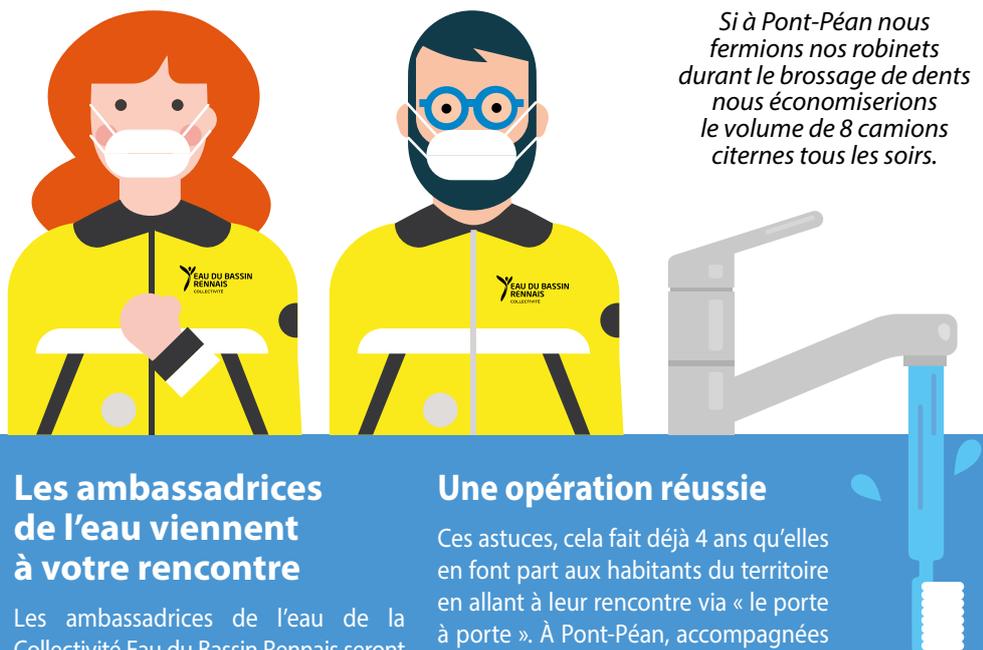
L'EAU QU'ON VOIT

- 6 L** Une chasse d'eau
- 18 L** Un robinet ouvert pendant 3 minutes
- 60 L à 80 L** Une douche
- 130 L** Un bain
- 50 000 L** Une piscine

L'EAU QU'ON NE VOIT PAS

- 10 L** Une feuille de papier
- 180 L** 1Kg de tomate
- 900 L** 1Kg de maïs
- 3 000 L** Un t-shirt en coton
- 15 000 L** 1Kg de bœuf

source:
<https://www.cieau.com>
<https://www.eaudubassinrennais.fr>
<https://www.futura-sciences.com>



Si à Pont-Péan nous fermions nos robinets durant le brossage de dents nous économiserions le volume de 8 camions citernes tous les soirs.

Les ambassadrices de l'eau viennent à votre rencontre

Les ambassadrices de l'eau de la Collectivité Eau du Bassin Rennais seront présentes **le dimanche 13 mars de 9h à 13h au marché de Pont-Péan. Elles distribueront gratuitement des kits** composés de matériel hydro-économe et d'une gourde et vous informeront sur les gestes à acquérir au quotidien pour consommer mieux et moins, tout en réduisant votre facture d'eau.

Ainsi, via des solutions simples et peu coûteuses, les ambassadrices vous permettront de réaliser une économie d'eau de 10 à 20 %, non négligeable et tellement bon pour notre planète !

À la suite de cette matinée, les habitants n'ayant pas bénéficié du matériel hydro-économe pourront se rendre en mairie pour obtenir un kit.

Une opération réussie

Ces astuces, cela fait déjà 4 ans qu'elles en font part aux habitants du territoire en allant à leur rencontre via « le porte à porte ». À Pont-Péan, accompagnées par les médiateurs du tri de Rennes Métropole, elles sont passées dans 1 150 logements pour distribuer des kits composés de 2 mousseurs économes, une notice d'installation et une plaquette d'information. Lorsque les habitants étaient présents elles ont pu échanger avec eux sur le sujet et si besoin

les aider à installer les mousseurs. Sarah et Margaux, ambassadrices tiennent à remercier les Pont-Péannais pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Par ailleurs, elles ont accompagné 14 foyers volontaires afin de tester l'efficacité du matériel hydro-économe et des gestes préconisés. Cette expérimentation a permis d'anticiper les questions des habitants et de confirmer l'efficacité des mousseurs.

« Les Pont-péannais nous réservent toujours un bon accueil ! »

Contact ambassadeurs Ecodu
www.eaudubassinrennais.fr

ambassadeur-ecodu@ebr-collectivite.fr - 06 11 70 81 92

Rendez-vous le dimanche 13 mars de 9h à 13h au marché de Pont-Péan. Distribution gratuite de kit.

COMMENT DIMINUER MON EMPREINTE AQUATIQUE ?

Non, ce n'est pas la trace que laissent nos pieds mouillés sur le sol en sortant de la piscine ou de la douche, il s'agit du volume d'eau dont un pays a besoin pour faire fonctionner ses industries et faire vivre sa population. Au niveau d'un individu c'est l'eau consommée dans la vie de tous les jours. On parle ici de la consommation directe, en utilisant son lave-linge ou en mangeant de la viande ou des céréales, en achetant des habits en coton ou la consommation indirecte, c'est à dire l'eau utilisée pour faire pousser les arbres qui vont fournir notre papier et nos meubles, l'eau utilisée pour faire un hamburger, une baguette de pain.

Notre alimentation, et par conséquent, toute l'industrie agroalimentaire, consomme énormément d'eau. Les quantités d'eau pour faire pousser les céréales qui serviront à l'alimentation du bétail sont importantes et à l'arrivée il a été calculé qu'il fallait près de 16 000 litres d'eau pour produire 1 kg de viande de bœuf : pour une bête de 3 ans élevée de manière industrielle, il a été fourni 1 300 kg de grain, 7 200 kg de fourrage grossier, 24 m³ d'eau à boire et 7 m³ d'eau pour l'entretien.

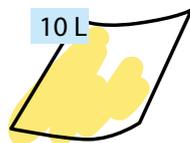
Faire pousser 1 kg d'orge nécessite en moyenne 1 300 litres d'eau. Pour un T-shirt en coton basique, il faut compter 2 700 litres d'eau.

Toute cette eau dite cachée est souvent consommée loin du site final de consommation du produit. Il est donc facile d'en oublier l'impact et le coût.

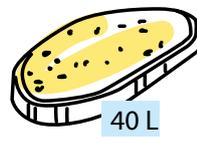
Ce sujet est nettement moins médiatisé que celui de l'empreinte écologique (pour s'en rendre compte, il suffit d'interroger les moteurs de recherche pour voir une différence très importante dans le nombre de réponses). Mais toute cette eau doit être gérée au mieux si nous voulons éviter les conflits, les crises, les catastrophes sanitaires et humanitaires annoncées.



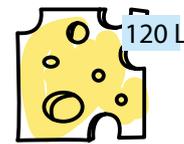
1 T-shirt en coton (250 g)



1 feuille de papier A4



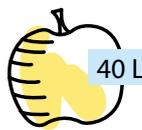
1 tranche de pain de mie (30g)



1 tranche de fromage



1 litre de lait



1 pomme



1 orange



1 verre de jus de pomme



1 paquet de chips



1 tasse de thé



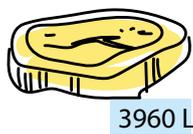
1 morceau de sucre de canne



1 canette de soda (33cl)



1 hamburger



200 g de viande bœuf

Quelques conseils concrets

Je réapprends à cuisiner les légumes, les légumineuses comme les lentilles, le pois chiche, les fèves, les haricots, je consomme plus de sarrasin, avec la galette de blé noir par exemple. Je diversifie les repas, je réduis la consommation de viande et je la sélectionne bien pour qu'elle soit de qualité et issue d'élevages respectueux.

RENNES MÉTROPOLE INVESTIT

L'aménagement des espaces publics est une compétence métropolitaine.

Cette mutualisation permet d'optimiser les moyens et les coûts. Un plan pluriannuel d'investissement des travaux de voirie engagé dans chaque commune est programmé.

Découvrez celui de Pont-Péan pour 2022 et 2023, présenté dernièrement par Rennes Métropole.

EN CHIFFRES

500 000 €

montant du budget prévisionnel investi par Rennes Métropole pour les travaux en 2022

120 750 €

montant du budget PPI Rennes Métropole consacré à l'éclairage public pont-péannais de 2023 à 2025

132

nombre de points lumineux changés d'ici 2025

400 000 €

coût prévisionnel de la création de la voie cyclable entre l'échangeur et l'entrée de commune

GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Le guide d'aménagement des espaces publics a été élaboré en 2021 en concertation avec les communes de la métropole et a été adopté par le conseil métropolitain en janvier 2022. Il met en avant et traduit concrètement les enjeux métropolitains pour les aménagements de l'espace public, que sont la cohésion sociale, la mobilité, la transition écologique ainsi que les enjeux paysagers et la mise en valeur du patrimoine.

Conforme aux objectifs du Plan local d'urbanisme intercommunal, du Plan de déplacements urbains et du Plan climat air énergie territorial, le guide insiste aussi sur le nécessaire respect du projet urbain de chaque commune, dont l'espace public est un élément essentiel.

Consultez, et téléchargez, l'ensemble des documents du guide d'aménagement des espaces publics sur www.rennesmetropole.fr

Les travaux d'aménagement urbains peuvent prendre diverses formes, rénovation de la chaussée, travaux de réfection de réseaux d'eaux usées, remplacement des candélabres, création de pistes cyclables...

Les nouveaux candélabres équipés en LED sont plus économes en énergie et leur lumière est moins diffuse, ce qui réduit la pollution lumineuse.

Entre 2022 et 2025 pas moins de 132 points lumineux seront remplacés sur la commune, la priorité étant donnée au remplacement des équipements obsolètes type ballons fluo ou lanternes boules, les lanternes de plus de 20 ans et les ampoules énergivores.

Les portions de voirie faisant l'objet de travaux de réfection sont programmées par ordre de priorité en fonction de leur état d'usure, du niveau de dangerosité et du trafic routier.

Les travaux de réfection de réseaux d'eaux usées sont généralement entrepris pour régler des défauts d'étanchéité et ainsi éviter que l'eau de la nappe phréatique ne s'incruste dans les réseaux, ce qui augmente la quantité d'eau en traitement, et occasionne des soucis de traitement à la station.

Les plus grands travaux à court terme sont la réfection de l'avenue du Chemin Vert puis en fin d'année, la création de la liaison vélo entre l'échangeur, côté St-Erblon et l'entrée de commune.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN DÉBUT D'ANNÉE



- 1 - Rénovation des passerelles en bois au parc St Exupéry par les services techniques de la commune.
- 2 - Mise en place de la zone 30 avenue du Chemin Vert avec installation de coussins berlinois pour limiter la vitesse de circulation.
- 3 - Travaux d'installation de barrières pour empêcher le stationnement anarchique des véhicules sur l'îlot central et sécuriser l'accès piétons au Bar PMU Le Pont-Péannais. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la commune, car la commune avait quelques barrières en stock.

VOIRIE, DÉCHETS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC, CONTACTEZ RENNES MÉTROPOLE

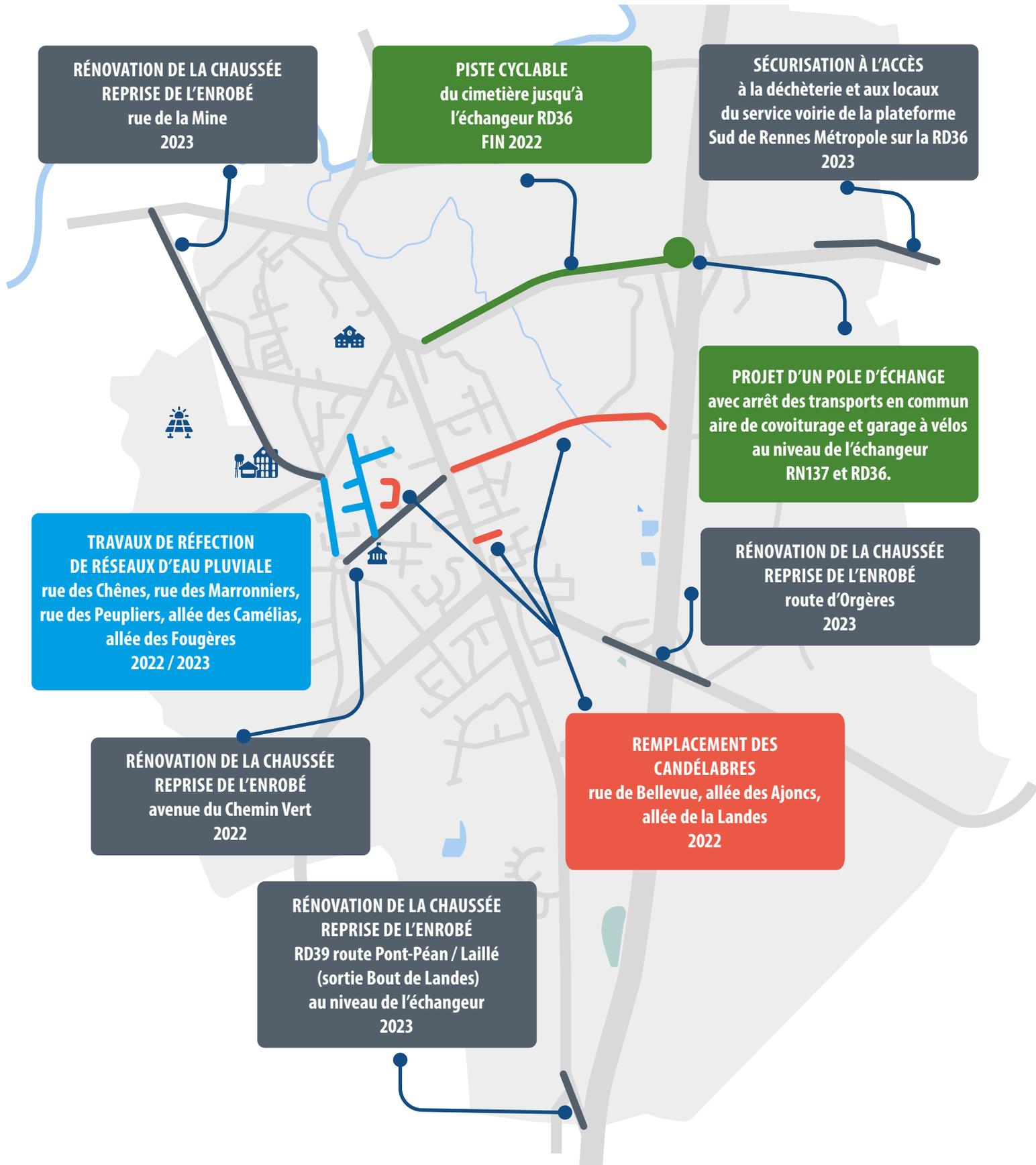
Vous pouvez émettre votre requête directement sur la plate-forme en ligne dédiée, ou bien contacter les services par téléphone, concernant la voirie, les déchets et l'éclairage public.

Signaler un problème en ligne <https://e-demarches.rennes.fr/Rennes/>

Déchets : 08 00 01 14 31 / **Éclairage public** : 02 23 62 18 90 / **Voirie** : 02 23 62 29 79

Pour tout autre problème, incivilités, stationnement, mobilier urbain, espaces verts, contactez la mairie de Pont-Péan, www.pontpean.fr ou 02 99 52 41 70.

SUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN





CRÉATION D'UN ESPACE PETITE ENFANCE

L'espace petite enfance situé face au centre commercial est voué à être détruit dans le cadre de la création de la ZAC Multi-sites. Cet espace accueille aujourd'hui un Lieu Accueil Enfants Parents et un Espace Jeux. Conformément aux engagements de l'équipe municipale et suite à l'Analyse des Besoins Sociaux, un projet de construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir les services de la petite enfance est en cours.

Lors du conseil municipal de septembre 2021 le cabinet d'architectes Atelier du Port a été mandaté sur le sujet. Depuis les esquisses ont été validées (cf : *visuel présenté en haut de page*). Le projet en est maintenant, à la phase d'Avant-Projet Sommaire qui fera l'objet d'un vote au prochain conseil municipal de mars.

Le bâtiment sera situé au plus près des écoles, au pied du parking de la Cave Donjean. Cette situation permettra d'améliorer les passerelles entre petite enfance et école maternelle en simplifiant les déplacements entre les deux endroits.

Il s'agira d'une construction à énergie positive dotée de 18 panneaux photovoltaïques positionnés sur le toit pour alimenter entièrement le bâtiment en ossature bois. Par ailleurs, il est conçu de manière à optimiser les énergies naturelles, c'est-à-dire qu'il captera les rayons du soleil en hiver pour réchauffer les pièces, et sera suffisamment ombragé en été pour garantir une certaine fraîcheur.

Afin de permettre une utilisation optimale de la structure, un retour d'expérience détaillé des activités sur le site actuel a été effectué. Ainsi les demandes émises auprès du cabinet d'architecte visent à répondre aux exigences suivantes :

- Avoir une salle d'activité la plus ouverte possible pour toujours avoir un œil sur les enfants
- Avoir un espace sécurisé et naturel afin de recréer un cocon rassurant pour les enfants et leurs accompagnateurs
- Optimiser les espaces extérieurs pour y permettre de vraies activités tout au long de l'année
- Avoir un sas d'accueil suffisamment grand pour les poussettes

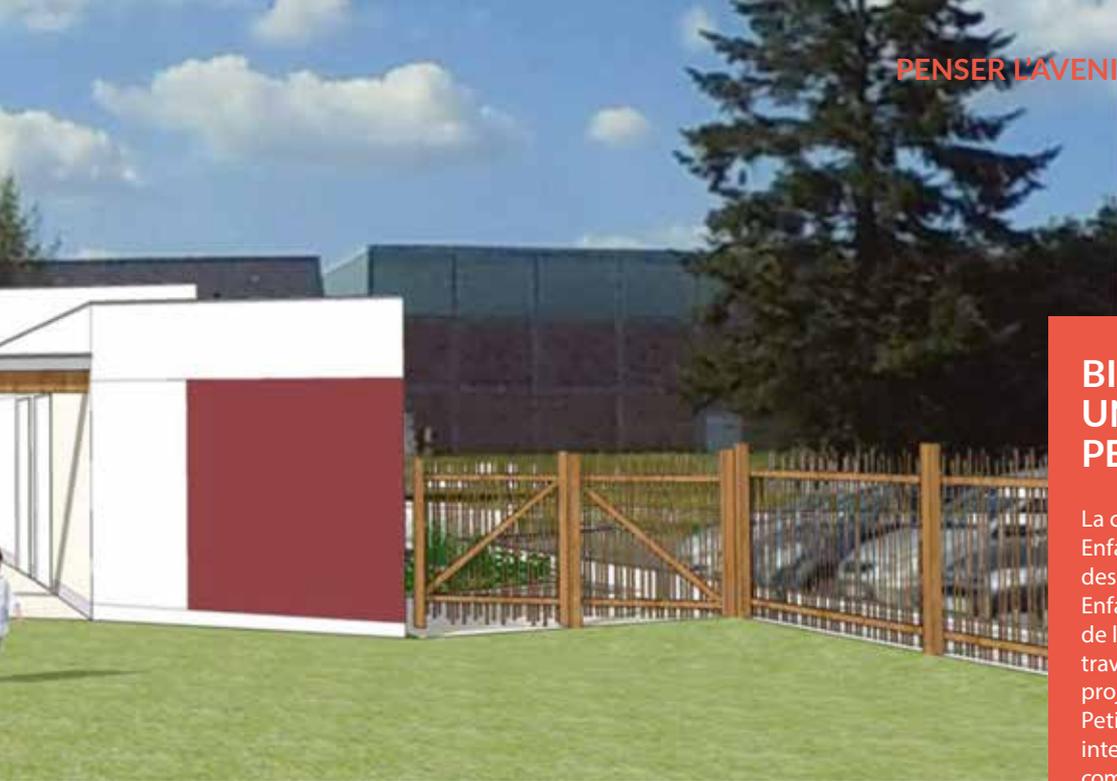
D'une surface d'environ 200 m², le bâtiment sépare clairement les espaces de vie des espaces techniques. L'entrée donne sur une salle de 30 m² qui permet à la fois de distribuer toutes les pièces (y compris une potentielle extension pour la création d'une future crèche) et de l'utiliser pour des activités d'éveil ou de conseil.

Au sud du bâtiment se trouve la grande salle d'activités de plus de 55 m². Elle donne sur un préau en extérieur vitré. Toutes les séparations de la zone de vie sont également vitrées pour faciliter le rôle de surveillance des adultes et favoriser le sentiment de sécurité chez l'enfant.

Les plans ont été présentés aux assistantes maternelles de la commune en janvier dernier lors d'une rencontre spécifique et ont été unanimement approuvés.

Afin d'ouvrir la structure à la rentrée 2023, il est prévu de valider la phase d'Avant-Projet Détaillé en juin 2022, pour un lancement des appels d'offres à la rentrée.

Le nom de la structure est toujours en réflexion au sein de la commission petite enfance. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.



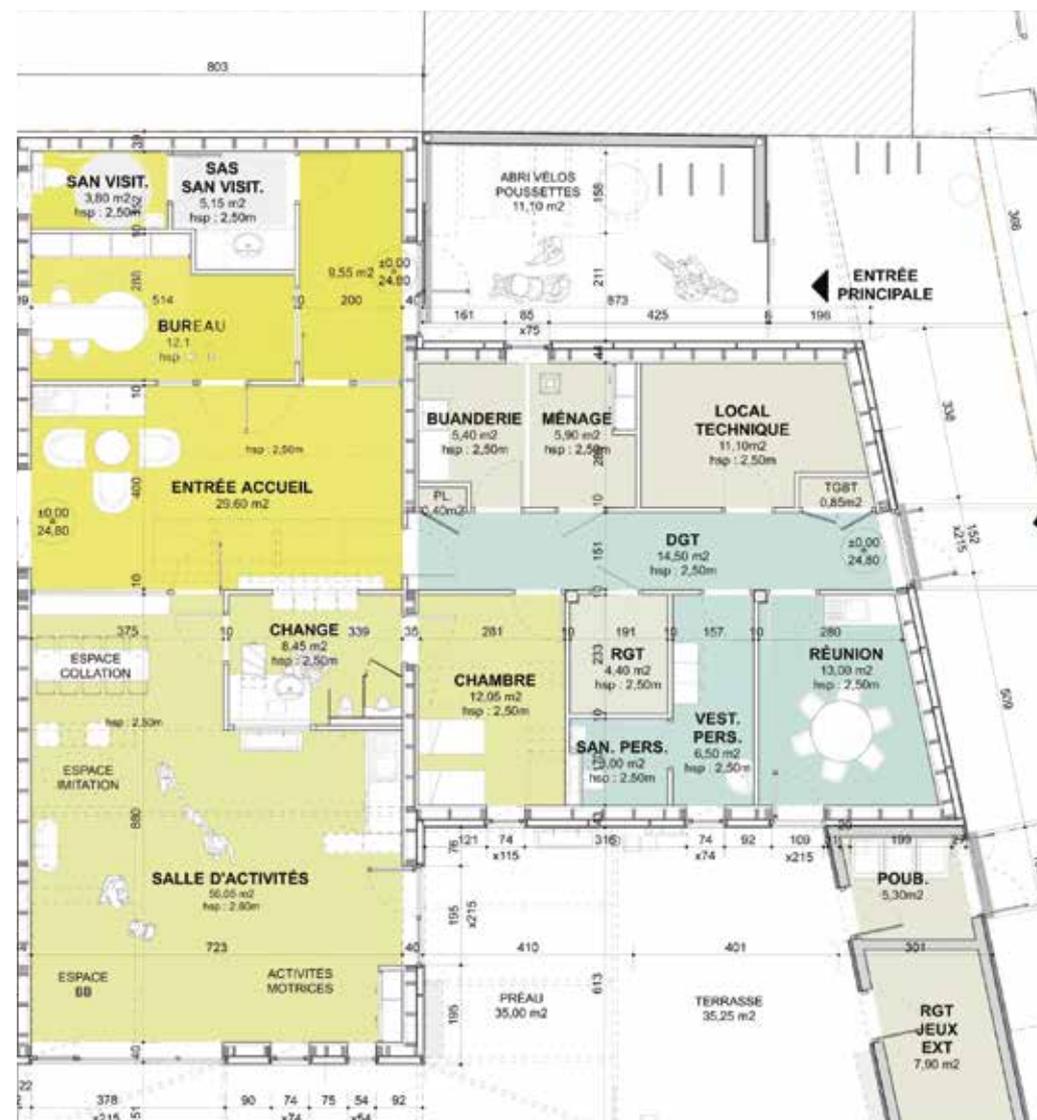
BIENTÔT UN RELAIS PETITE ENFANCE

La commission Petite Enfance accompagnée par des agents du Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse de la commune de Pont-Péan travaille actuellement sur un projet de création d'un Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal avec les communes de Bruz et de Laillé.

Le RPE est un lieu d'accueil et d'informations à destination des parents (accompagnement sur les modes de garde individuel ou collectif) et des assistantes maternelles, grâce à des permanences physiques et/ou téléphoniques. Il accompagne les professionnels de la petite enfance et met en place des ateliers d'éveil pour les enfants, des ateliers d'échanges, des analyses de pratique, des temps forts (conférences / débats...). Le dernier objectif est de renforcer l'attractivité du métier d'assistante maternelle et de susciter des vocations avec de l'accompagnement pour les professionnels et les parents.

À terme le RPE serait situé dans le nouveau bâtiment pour la Petite Enfance de la Cave Donjean, mais serait déjà fonctionnel dans les locaux actuels (en remplacement de l'espace jeux).

Les équipes municipales des 3 communes travaillent d'arrache-pied à l'élaboration de ce projet.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE, N'ATTENDEZ PAS !



© GG de bijo - 2021

Pensez à inscrire votre enfant à l'école dès maintenant pour la rentrée prochaine.

Pour une première inscription au groupe scolaire Lucie Aubrac de Pont-Péan, les parents doivent obligatoirement réaliser une inscription soit auprès de la mairie, soit à partir du site internet www.pontpean.fr rubrique vos-demarches/enfance-education-jeunesse/

Dans les 2 cas vous devrez remplir un questionnaire et fournir une copie :

- De la carte identité d'un des parents ;
- Du livret de famille ;
- D'un justificatif de domicile (facture d'eau ou électricité de moins de 3 mois) ;

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire dans les meilleures conditions, l'école a besoin de connaître le nombre d'élèves qu'elle accueillera. L'inscription de votre enfant est donc à engager dès maintenant.

RAPPEL

L'école est obligatoire à partir de 3 ans. Il est possible de faire sa première rentrée scolaire avant ses 3 ans révolus, en Toute Petite Section, mais les places sont limitées.

Une fois l'inscription effectuée, la directrice de l'école Ghislaine ROPTIN prendra contact avec les parents pour convenir d'un rendez-vous, courant juin.

CONFÉRENCE PETITE ENFANCE

Le service Petite Enfance de la ville organise une conférence intitulée « Séparations, re-trouvailles et émotions », le 21 mars 2022, à 20 h, à l'espace Beausoleil.



Lors de cette conférence, Monica Mejia, psychologue clinicienne à La Vie des Parents, abordera la question des séparations et des retrouvailles.

Tout au long de la vie, nous sommes confrontés à des séparations diverses et variées : la naissance, le sommeil, intégrer une collectivité, la mort, la séparation des parents, un changement dans le cycle de vie ou tout simplement au quotidien pour aller au travail, à l'école, ou autre.

Nous nous quittons pour faire des expériences et des « trouvailles » ailleurs et les re-trouvailles se font pleines d'apprentissages et d'émotions. Parfois des émotions faciles à maîtriser, parfois un peu moins.

Vous repartirez de cette soirée avec des éléments de compréhension sur ces moments clés propres à la vie de tout être humain et des pistes pour mieux les appréhender.

Conférence tout public - Gratuit

www.laviedesparents.fr / laviedesparents@gmail.com

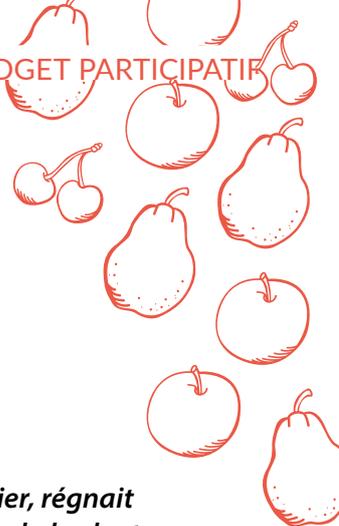
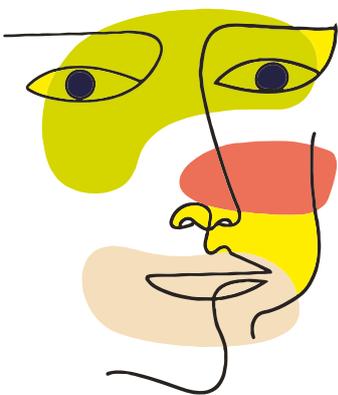
FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

La fête du court métrage se déroulera le samedi 19 mars dans 3 quartiers de la commune.

Les enfants de Pont-Péan dans le cadre des Temps d'Activités Péri-éducatives et des Accueils de Loisirs Enfance et Jeunesse ont pu visionner en avant-première plusieurs court-métrages. Ils ont choisi leurs coups de cœur qui seront proposés le jour de la Fête du court-métrage, le samedi 19 mars, dans 3 quartiers de la commune. Les séances de projections sont gratuites et ouvertes à tous et toutes.

Plus d'information sur
www.pontpean.fr





LES PONT-PÉANNAIS CRÉENT UN VERGER PARTICIPATIF AU PARC DU MIDI

Vendredi 26 février, dès 10 h du matin, sous un soleil frileux mais éclatant de février, régnait une joyeuse ambiance au parc du Midi. Aurélien Bertin, le lauréat d'un des projets du budget participatif 2021, proposait à une vingtaine de participants venus de tous les quartiers, de planter 16 arbres fruitiers. Cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers feront bientôt la joie des habitants. Chaussés de bottes, armés de pelles, d'arrosoirs, les jardiniers se sont activés autour des arbres achetés par les services de la ville auprès de l'ESAT de Bain-de-Bretagne.

« Eh oui, la terre de Pont-Péan est bien lourde à cet endroit », nous précise Jean-Marie, patriarche écouté, pensez donc, il a apporté en sus deux arbres à planter, qu'il a greffés lui-même. Titouan, 14 ans, venu le matin observer tôt le chantier, revient prêter main-forte avec ses amis de l'espace « Jeunes ». Sous l'œil bienveillant de Frédo, Titouan manie la pelle. Un peu plus loin, les jeunes se regroupent pour creuser et enlever l'argile ! Soudain Rose pousse un cri de joie, elle a trouvé un ver de terre, « c'est signe qu'il y a quand même un peu de vie ici », dit-elle en montrant à l'assemblée son trophée. Mais bon, il ne faut pas oublier aussi de s'amuser, les trous font 60 cm de profondeur et autant de large, une bonne occasion de jouer avec son papa Aurélien pour s'extirper des profondeurs du trou.

Michel venu du Bois-Esnault, après avoir excavé l'argile est heureux enfin de planter les arbres. Erwan et son épouse, coupent légèrement les racines, les pralinent, les positionnent sur une butte pour éviter qu'elles soient au contact de l'eau en hiver. Didier, du bas de la rue des Oiseaux, lui aussi creuse, plante et avec Rolland se disent que l'argile de Pont-Péan est bien problématique. Un va-et-vient de brouettes apporte le terreau qui va alléger la terre pour favoriser l'implantation des arbres. Une dame vient rejoindre le groupe, « bon je ne peux plus creuser, mais si vous

voulez, je vous apporte un thermos de café ! » Tout le monde dit oui. Pas besoin de se réchauffer, mais le café apporte du baume au cœur des adultes, Evelyne, Anthony, Nicolas, Mourad, Nadège... ! Les jeunes apprécient les boissons pétillantes et les madeleines.

Que faire de la terre et le terreau qui restent, conciliabules, bon le groupe décide de faire un talus pour mettre en place l'an prochain des petits fruits tels les groseilliers, framboisiers... histoire de compléter le décor gourmand. Et voilà un prochain projet pour le budget participatif 2022 est sur les rails ! Des idées d'ateliers germent, Jean-Marie pourrait peut-être nous apprendre à greffer les fruitiers par exemple ? En attendant la grive musicienne et le rouge-gorge perchés sur les prunelliers en fleurs remercient par leurs chants printaniers les jardiniers de leur apporter un peu plus de biodiversité !

Plus de trente personnes sont venues créer ce verger participatif du parc du Midi. Une belle journée se termine avec la venue de Michel Demolder, le maire de Pont-Péan, venu remercier les jardiniers et les élus présents. Chacun se promet de préparer les prochaines tartes aux pommes ou les clafoutis aux cerises des années prochaines.



LES HIRONDELLES ET MARTINETS SONT MENACÉS

Les martinets et hirondelles sont en train de disparaître de manière dramatique ! Leur population a chuté en moyenne de 40 % depuis 30 ans dans tout l'hexagone. Les principales causes de ce déclin sont imputables à l'homme : destruction des nids, et utilisation massive d'insecticides. Pour enrayer le déclin de l'hirondelle et des martinets, il conviendrait de mettre en place des mesures incitatives favorisant la polyculture et l'élevage extensif. Une forte réduction de l'emploi des pesticides chimiques est nécessaire pour garantir une présence suffisante d'insectes. Enfin, il est nécessaire que les nids ne soient pas détruits.



Hirondelle rustique ou de cheminée

Hirundo rustica
(Linné, 1758),

L'Hirondelle rustique se caractérise par une silhouette élancée, des ailes longues, triangulaires et effilées, un cou peu

prononcé et une queue nettement échancrée. Le dessus du plumage est bleu-noir uniforme aux reflets métalliques et le dessous du corps va du blanchâtre au roussâtre. Le front et la gorge sont rouge foncé. Un collier bleu noir forme une bande pectorale qui tranche nettement avec la poitrine blanchâtre au roussâtre. Le dessus de la queue fourchue avec ses rectrices externes très allongées est marqué d'une rangée de petites taches blanches à proximité de l'échancrure. Le bec et les pattes de faible taille sont noirs. Elle lance constamment des cris aigus sonores suivis de rapides gazouillis entrecoupés de trilles et de sons sifflés. Elle fréquente principalement les zones rurales, dans les fermes où se pratique l'élevage extensif riche en insectes aériens (prairies naturelles, haies, bois, mares, étangs...). Son installation est favorisée par l'architecture des bâtiments de ferme et leur accessibilité. Le nid peut être construit dans des garages, granges, greniers, buanderies Les premiers migrateurs peuvent être observés dès la mi-février. Le retour des oiseaux culmine entre le 15 avril et début mai. À partir de juillet, se forment des rassemblements de plusieurs milliers d'oiseaux. Les départs en migration commencent début août jusqu'au 30 septembre. L'activité diurne de l'espèce est consacrée aux vols alimentaires afin de couvrir les besoins de l'élevage des nichées. Elle se pose où se déplace rarement à terre, pratiquement exclusivement lors de la collecte de boue pour la construction du nid. Fidèles au site de reproduction, les couples, souvent unis pour la vie, s'affairent dès leur retour à la restauration de leur nid ou à la construction d'un nouveau nid. Il est constitué d'un mélange de boue et garni à l'intérieur de brins d'herbes sèches, de plumes et de crin de cheval. La première ponte débute fin avril. Elle comprend de trois à six œufs incubés pendant 14 à 20 jours. L'hirondelle rustique niche rarement en colonie importante. Les effectifs européens ayant subi un déclin depuis les années 1970, son statut de conservation est considéré comme défavorable.

Hirondelle des fenêtres

Delichon urbicum
(Linné, 1758)

Hirondelle aux parties supérieures noires à reflets métalliques bleus et croupion blanc caractéristique. Les parties inférieures sont blanches et le dessous des ailes est



gris. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel visible. C'est une espèce coloniale et commensale de l'homme qui niche sur des bâtiments et plus rarement dans des milieux rupestres. Elle est migratrice et les premiers individus sont observés dès février mais le retour vers les sites de nidification ne commence réellement qu'au mois de mars. Le départ vers les sites d'hivernage est tardif et s'effectue durant les mois de septembre et d'octobre. Elle utilise de la terre pour construire un nid en forme de coupe sous des corniches, rebords de toits, ponts, balcons, etc. Les deux sexes participent à la construction du nid qui nécessite en moyenne une dizaine de jours ; chaque partenaire participe également à la couvaison des œufs (généralement 4 à 5) et au nourrissage des poussins. Les colonies d'hirondelles de fenêtre regroupent souvent plusieurs dizaines de couples. C'est une espèce qui se nourrit d'insectes volants et de petite taille.

Martinet noir, *Apus apus* (Linné, 1758)

Le Martinet noir ressemble quelque peu aux hirondelles, qui ont cependant les ailes plus courtes et la face inférieure plus claire. Ancien habitant des falaises et des grottes, il s'accommode maintenant des cavités de nos bâtiments (5 m et plus). Il niche dans des cavités étroites situées sous les toitures ou dans les bâtiments, où les deux partenaires construisent un nid, sur une surface plate, en forme de coupelle plate de 10 cm de diamètre, composé de divers matériaux happés au vol (végétaux, papiers, plumes...) et agglutinés par la salive. Le nid de l'année



précédente est réutilisé et consolidé si nécessaire par les deux membres du couple qui sont généralement fidèles. En général il n'y a qu'une seule ponte annuelle de un à trois œufs. Les poussins naissent généralement en juin. Ils sont nourris de proies transportées dans la cavité buccale sous la forme d'une balle d'insectes vivants collés par la salive gluante. L'élevage se prolonge de 39 à 45 jours. Les premiers vols sont observés début juillet et jusqu'à la mi-août. Son alimentation se compose exclusivement d'arthropodes : insectes hémiptères, coléoptères, diptères, lépidoptères et arachnides. L'abondance des captures est étroitement



liée aux conditions météorologiques. Il chasse plus au-dessus de l'eau par temps médiocre, l'émergence d'insectes aquatiques étant alors plus importante que celle des insectes terrestres. Le Martinet noir peut aussi chasser des insectes loin de son site de reproduction, en tirant profit de situations climatiques particulières pour exploiter les insectes prisonniers des courants d'air chaud ascendants. Le Martinet noir peut bénéficier indirectement de la protection au titre de patrimoine historique, de certains monuments dont l'architecture, est plus riche en anfractuosités.

Hirondelles et martinets sont protégés par la loi (par le Code de l'Environnement et l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces protégées d'oiseaux). Et nous vous rappelons la réglementation en vigueur concernant la protection des martinets et des hirondelles ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés, et ce, toute l'année: l'obstruction ou la destruction intentionnelle de nids, l'enlèvement des œufs, expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 3 ans d'emprisonnement. Il existe des solutions, consultez la LPO.

AIDEZ-NOUS À LES PROTÉGER

La protection des martinets et hirondelles repose essentiellement sur les actions suivantes :

- Protéger les nids existants (ils sont réutilisés chaque année)
- Éviter les dérangements autour des nids pendant la période de nidification
- Poser des planchettes antisalissure en cas de gêne concernant les fientes
- Placer des bacs à boue à proximité des zones de nidification

INSTALLER DES NICHOURS

Pour les hirondelles de fenêtre ou rustiques, il est possible d'installer des nichours artificiels. Les nids des hirondelles de fenêtre doivent être protégés du soleil. Il est important que l'espace face au nid soit dégagé de tout arbre. Les nids doivent être placés à minimum 4 mètres de hauteur et il est nécessaire d'en installer plusieurs



pour l'hirondelle des fenêtres. Pour les hirondelles rustiques, les nids artificiels prennent des formes de coupelle. Ils sont à installer sur des solives dans les bâtiments tels que granges... Pour les hirondelles rustiques, il est nécessaire de les éloigner les uns des autres.

Contrairement à ceux des hirondelles, les nids des martinets ne sont pas visibles. L'idéal est de conserver les anfractuosités du bâti telles les trous de boulins, les fissures ou les dessous des toits. Le trou d'envol du martinet noir doit faire 60 mm de large sur 30 mm de haut. Il est également possible de rénover une façade en laissant en place les anfractuosités mais aussi de les intégrer à la conception de la structure.

Pour les martinets, il existe des nichours à encastrer. Ils permettent de favoriser la nidification tout en assurant une grande discrétion visuelle. Ce type de nichour se pose simplement à la place d'un parpaing ou d'une brique lors de la construction ou la restauration du bâtiment. Les nichours peuvent être aussi en béton de bois ou en bois et peuvent être simples ou doubles ou triples. Les colonies étant généralement importantes, il est nécessaire dans le cadre de mesure compensatoire d'installer plusieurs nichours. Il est également important que l'espace face au nichour soit entièrement dégagé, car les martinets arrivent à vive allure près de leur nid.



Exemple de tour à hirondelles des fenêtres

Le groupe « Martidelle » (Martinet-hirondelle) du groupe Ille-et-Vilaine de la LPO Bretagne, qui rassemble des bénévoles dédiés à leur protection, peut vous aider et vous conseiller dans la mise en place d'actions en faveur de leur installation et de leur préservation sur notre commune. Si vous avez la connaissance de nids d'hirondelles ou de martinets en danger, surtout prévenez, le groupe Martidelle de la LPO à martidelle35@gmail.com ou au 02 99 27 21 13. Pour en savoir plus : jeparticipe-pont-pean.fr

CONSEIL PARTICIPATIF 19 MARS 2022 COMMENT FAIT-ON POUR ?

Venez échanger, débattre autour de thèmes importants pour vous, proposer vos solutions, imaginer ensemble des projets lors du conseil participatif, samedi 19 mars, à 10 h, salle du conseil municipal en mairie. Les élus vous proposent quelques thèmes, venez vous aussi avec les vôtres. L'objectif est d'en débattre, de les compléter, de les amender et de proposer au conseil municipal des alternatives et des solutions citoyennes. Ce conseil participatif est ouvert à tous les Pont-Péannais. Pour chaque thème retenu, un référent ambassadeur et un référent élu, animeront un atelier.



1 - Comment favoriser la pratique du vélo en ville ?

ATELIER MOBILITÉ ET USAGES

Réfèrent Anthony BOSSARD et un ambassadeur du conseil participatif

Les sujets autour de la petite reine sont nombreux, quels sont pour vous les besoins essentiels qui nous feront avancer vers une mobilité moins carbonée ?

Éducation à la pratique, sensibilisation des usagers de la route, émancipation des trajets interurbains, découvertes des pistes cyclables, sécurisation de son vélo, stationnement, station de réparation et de gonflage, sécurisation de la voirie, évolution des VAE, vélos partagés...



2 - Comment faire vivre un mur d'expression et l'action « heure civique » ?

ATELIER SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Réfèrent Nadège LETORT et un ambassadeur du conseil participatif

Un mur d'expression comme moyen pour les habitants d'afficher leurs centres d'intérêts, leurs valeurs, leurs projets, dans le but ensuite de fédérer les énergies et les savoir-faire, et réaliser des choses ensemble.

Et si la solidarité de proximité passait par des gestes simples accessibles à tous.

Le principe, donner 1 heure par mois de son temps pour renforcer le lien social autour de chez soi. À chacun de choisir un geste solidaire qui lui convient parmi la centaine de ceux recensés par la plateforme nationale de l'heure civique.

Encourager de nouveaux modèles d'activités collaboratives, quelques exemples :

- Véhiculer un voisin à un rendez-vous,
- Arroser le jardin d'une famille en son absence,
- Se prêter du matériel, des jeux,
- Faire la lecture ou acheter son pain à une personne âgée,
- Faire visiter le quartier aux nouveaux voisins



3 - Comment faire pour découvrir la flore et la faune de Pont-Péan et la préserver ?

ATELIER BIODIVERSITÉ

Réfèrent Évelyne OLLIVIER-LORPHELIN et un ambassadeur du conseil participatif

Vous êtes un amateur éclairé ou un naturaliste chevronné... ou tout simplement vous avez envie de découvrir ou de mieux connaître la nature qui vous entoure, d'apporter votre contribution... Associons nos compétences, nos observations, nos envies de savoir : découvrons et partageons ensemble les possibles !

Le saviez-vous ? Pont-Péan a quelques perles rares dans sa besace, 8 Milieux Naturels d'Intérêt Écologique répertoriés, le rossignol philomèle qui se cache dans les fourrés dont le chant extraordinaire vous réveille le matin jusqu'au mois de juin, l'orchis brûlé sous les légers branchages de la lande, et bien d'autres animaux comme la salamandre...

Pourquoi ont-ils pu être préservés chez nous ? Que pourrions-nous faire pour découvrir nos richesses naturelles, les préserver et les valoriser ? Vous avez envie de partager vos connaissances, d'apprendre ou d'entreprendre des actions en faveur de la biodiversité.



4 - Comment penser et proposer des solutions vrac à Pont-Péan ?

ATELIER LES PLASTIQUES UN FLÉAU

Référent Nicolas RATY et un ambassadeur du conseil participatif

Comment réduire nos déchets ? Venez nous faire part de votre expérience, de vos solutions, de vos projets !

Les quantités astronomiques de plastiques et produits chimiques, produites par l'homme ont dépassé les « limites planétaires ». Les scientifiques appellent à ce que des plafonds de production soient débattus de toute urgence. D'autant qu'une partie de ces productions humaines finissent leur vie dans l'environnement, l'océan et l'atmosphère.

« Les effets que nous commençons à observer sont suffisamment grands pour affecter des fonctions critiques de la planète Terre et ses écosystèmes », selon l'étude du Stockholm Resilience Centre. Alors Comment faire, déjà chez nous dans notre commune devant l'urgence ?

Déjà certains d'entre vous, ramassent volontairement, bénévolement les déchets en allant au marché, en se promenant dans nos bois et chemins, d'autres apportent leurs contenants en verre. Et vous que proposez-vous ? Comment nous organisons-nous concrètement ?

Nous vous proposons d'examiner l'idée du vrac pour réduire considérablement notre utilisation des plastiques. Le consommateur a un pouvoir d'action en refusant d'acheter les produits sous plastique, mais mieux encore en proposant de réutiliser les contenants. Alors comment faire ici chez nous ?



5 - Comment accompagner la révolution numérique ?

ATELIER LE NUMÉRIQUE

Référent Pascal COULON et un ambassadeur du conseil participatif

Depuis une demi-douzaine d'années la numérisation a envahi tout notre environnement et devient incontournable dans notre vie courante avec la disparition progressive des systèmes analogiques tels que les faisceaux hertziens, papier comme les formulaires administratifs, l'accueil pour une réservation par exemple... Comme toute révolution, la révolution numérique bouleverse nos codes, nos modes de vie, nos conditions de vie, et n'est pas sans danger pour certains citoyens, les plus vulnérables bien entendu.

Comment un citoyen qui n'a que les réseaux sociaux ou les chaînes d'information fait-il pour se fonder un avis ? Comment avoir sa propre réflexion quand l'information est mâchée à dessein par les médias ? Finalement, comment ne pas penser que la démocratie est menacée par nos nouveaux comportements ? La croissance de la numérisation de notre espace s'accompagne du développement de la cybercriminalité.

Au niveau municipal, que pouvons-nous faire pour accompagner les citoyens à ne pas rester sur le bord du chemin, à apprendre à se protéger, à conserver un esprit libre ? Doit-on mettre en place un service dédié en mairie, à domicile ? Doit-on mener des séances de sensibilisation, proposer des formations ?



Et vous ?
Quelles problématiques souhaiteriez-vous aborder ?

Pour en savoir plus
jeparticipe-pontpean.fr

Conseil participatif du 19 mars 2022
10 h 00 - 12 h 30, salle du conseil municipal



SAISON CULTURELLE DE L'ESPACE BEAUSOLEIL

Zoom sur ...

UN OCEAN D'AMOUR par Yulizh responsable de l'EB



COMPAGNIE LA SALAMANDRE

Un océan d'amour
THÉÂTRE D'OBJETS JEUNE PUBLIC
SAMEDI 26 MARS - 17 H

« J'ai invité les deux artistes à animer des ateliers d'origami et de théâtre d'ombres auprès des élèves de l'école primaire Lucie Aubrac, et à présenter leur spectacle à l'occasion de 2 représentations scolaires le vendredi 25 mars.

Mais pour que tous les Pont-péannais, enfants comme adultes, puissent aussi profiter de ce beau spectacle, la compagnie jouera également le samedi 26 mars à 17h, pour une représentation tout public.»

Chaque matin, Monsieur part pêcher au large des côtes bretonnes. Mais ce jour-là, c'est lui qui est pêché par un effrayant bateau-usine. Pendant ce temps, Madame attend. Sourde aux plaintes des Bigoudènes, convaincue que son homme est en vie, elle part à sa recherche. C'est le début d'un périlleux chassé-croisé, sur un océan dans tous ses états. Une histoire muette avec moult mouettes.

Odyssée épique, poétique et marionnettique déclinée dans un univers de papier, « Un océan d'amour » nous plonge dans une aventure burlesque où il est question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de ressac, de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées. Pour petits et grands... à ne pas rater !

Tout public à partir de 6 ans
Tarifs : entre 4 € et 8 €

KOLINGA

Après 4 ans d'existence, un album et près de 150 concerts en duo, le groupe Kolinga se sépare des loopers pour donner à sa musique une autre dimension en intégrant de nouveaux musiciens.

Du français à l'anglais en passant par le lingala, langue du Congo cher à la chanteuse Rébecca M'Boungou, leurs chansons qui puisent dans les racines de la « Black Music », n'en sont que plus intenses et généreuses. Avec elle, les cinq musiciens sont autant de personnalités musicales éloignées qui en vérité parlent le même langage, celui de la musique ressentie qui nous invite à un voyage singulier, mais aussi celui du groove, de la transe enivrante et des rythmes ancrés.

Tout public
Tarifs : entre 5 € et 15 €



KOLINGA

AFROPOP - GROOVE
SAMEDI 30 AVRIL - 20H30

LES VOIX DU VERBE DE DAMIEN NOURY

« Ce spectacle est né de l'observation répétée d'un paradoxe : depuis que je parcours les sentiers de l'oralité poétique, j'ai pu constater qu'une majorité d'entre nous avait de prime abord, un rapport plutôt distant avec la poésie... Pourtant, à chaque fois que je me retrouve à dire des poèmes, y compris dans des lieux où ce n'est pas l'usage, je constate que la plupart des personnes sont réceptives, reliées au verbe poétique, et qu'elles prennent plaisir à recevoir cette langue-là... Alors, pourquoi la poésie est-elle à la fois si proche et si éloignée de nos vies ? Quelque chose s'est brouillée lors de la transmission ? »

Figure notoire de la scène Slam française, Damien Noury parle ici de son expérience et des épisodes par lesquels « les voix du verbe » sont venues jusqu'à lui. C'est depuis cette parole en forme de témoignage, qu'il interprète - accompagné du musicien Julien Jolly, des textes de poète.esse.s francophones du XX^{ème} siècle, mais aussi d'artistes issu.e.s de la chanson ou du rap. Avec pour intention ce désir-là : transmettre le goût du verbe poétique, mettre en valeur toutes les voies par lesquelles il nous touche et nous anime, et renouer ce lien essentiel qui s'est parfois perdu...

Poèmes, chansons et rap : Jacques Prévert, Jean-Pierre Verheggen, Andrée Chédid, Hubert-Félix Thiéfaine, Gaston Miron, Ghérasim Luca, Benjamin Perret, Boris Vian, Brigitte Fontaine, Casey, Léo Ferré, Damien Noury.



DAMIEN NOURY

Les voix du verbe
SLAM

JEUDI 5 MAI - 20 H 30

Tout public à partir de 12 ans
Tarifs : entre 4 € et 8 €

STAGE DE SLAM AVEC DAMIEN NOURY

du 19 au 22 avril (vacances de Printemps)

« Le Slam est une tribune de libre expression poétique, un terrain sur lequel chacun et chacune peut venir s'exprimer sur son propre mode, et selon le désir qui est le sien. »

Damien Noury, artiste avec quinze années d'expérience du Slam et de l'oralité poétique, vous propose de vous guider dans un parcours d'écriture et de mise en voix, ludique et convivial.

Tout au long des ateliers, il vous proposera des échauffements du corps, des échauffements de la voix, des exercices de rythmiques, et il vous aidera à écrire des textes et poèmes, collectifs et individuels, ainsi qu'à les interpréter.

Vous pourrez ensuite, si vous le souhaitez, assister au spectacle de Damien Noury « Les Voix du verbe », présenté à l'espace Beausoleil, le jeudi 5 mai à 20 h 30 (cf : article ci-dessus).

Slameurs-euses, rappers-euses, poètes, ou simplement curieux-euses... venez essayer !

Ouvert à tous les jeunes de 12 à 18 ans / Gratuit

- Mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 16h30
- Vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30

à l'Espace Beausoleil,
en partenariat avec le local Jeunes

Inscription auprès du Local jeunes de Pont-Péan :
localjeunes@pontpean.fr ou 06 74 83 34 95

POUR ACHETER VOS PLACES

www.espacebeausoleil.fr

espacebeausoleil@pontpean.fr

02 99 05 75 63



UN AIR DE PRINTEMPS À LA MÉDIATHÈQUE !

Certains d'entre vous ont déjà découvert l'étonnante exposition « La bibliothèque suspendue » : observer des livres d'artistes la tête retournée, quel plaisir ! Un plaisir qui rime aussi avec printemps. Venez saluer l'arrivée des beaux jours à la médiathèque : des ateliers, des lectures pour les enfants et des nouveautés vous tendent les bras.



LA BIBLIOTHÈQUE SUSPENDUE

Exposition et ateliers d'écriture

32 livres de l'artiste Jean-Claude Loubières sont accrochés de façon... renversante. Une expérience de lecture proprement ludique et inédite. Deux ateliers d'écriture animés par la Pont-Péannaise Catherine Cudennec seront proposés dans le cadre de cette exposition.

Du mercredi 23 février au mercredi 27 avril : Exposition

Mercredi 16 mars, 15 h : Atelier d'écriture

Pour les enfants à partir de 8 ans

Samedi 26 mars, 10 h : Atelier d'écriture

Pour les ados et les adultes

ET SI VOUS OSIEZ PARTICIPER À UN ATELIER D'ÉCRITURE ?!

Participer à un atelier d'écriture, je n'oserais jamais ! Et pourtant ? Et pourquoi pas ? La première raison, c'est que lors de ces ateliers « pas prises de tête pour un sous » (l'un pour les + de 8 ans et l'autre pour les ados/adultes), vous vous surprenez vous-même à jouer avec des mots et à partager ce plaisir avec d'autres. Se surprendre soi-même, cela n'est pas rien et cela vaut le coup d'oser.

LES PETITS LECTEURS

LECTURES ANIMÉES DESTINÉES AUX ENFANTS DE 0 À 6 ANS

P'TITS LECTEURS, SPÉCIAL PRINTEMPS

Le printemps pointera le bout de son nez et nous le fêterons en livres et en musique avec Céline Malenfant de l'école intercommunale de musique Rive Sud.

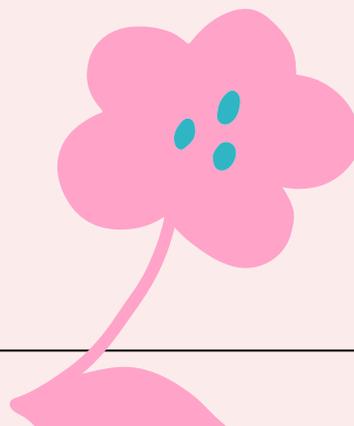
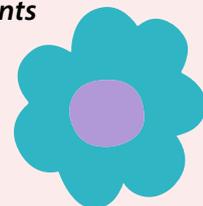
Samedi 5 mars, de 10 h à 10 h 45

Pour les 3-6 ans

P'TITS LECTEURS « SURPRISE ! »

Samedi 2 avril, de 10 h à 10 h 45

Pour les 1-3 ans.



LES COUPS DE CŒUR

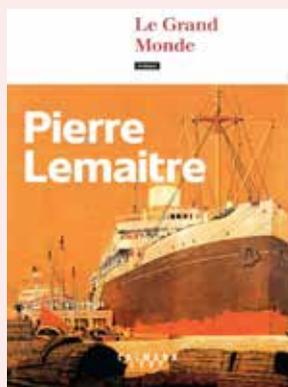


Pour saluer l'arrivée du printemps avec son bébé

« C'est un petit air de rien, une bise sucrée du matin qui se dépose sur tes lèvres boutons de rose. »
C'est sur ces quelques mots que débute ce très bel album accompagné d'un CD pour

les tout-petits, qui célèbre le printemps avec des sons, la danse des mots et les émotions. Une belle introduction qui vous mettra en appétit, ainsi que votre bébé, avant la séance des P'tits lecteurs du 5 mars.

L'air du printemps. Jo Witek, Emmanuelle Halgrand, Flavia Perez. Flammarion. 2020



Le grand monde de Pierre Lemaître

Avec cette nouvelle saga familiale qui nous transporte de Beyrouth à Saïgon en passant par Paris, on retrouve le grand art de Pierre Lemaître et les soubresauts des Trentes Glorieuses.

Le grand monde, Pierre Lemaître. 2021.



Un polar so addictif et so british !

Décembre 1921, le Raj tremble. Un certain Gandhi prône la désobéissance civile et des foules de manifestants pacifiques mais déterminés s'apprêtent à envahir les rues de Calcutta. Comment éviter que l'élégant prince de Galles, en visite officielle, ne soit témoin de la révolte qui gronde? C'est à cette situation inédite que la police impériale est

appelée à se mesurer... Retrouvez le troisième volet de la fresque mordante d'Abir Mukherjee sur le déclin de l'Empire britannique.

Avec la permission de Gandhi, Abir Mukherjee. Liana Levi. 2022. Fait suite à *L'attaque du Calcutta Darjeeling* et à *Les princes de Sambalpur*, tous les deux présents à la médiathèque.



Dune en mots et en images

Les amateurs de science-fiction seront ravis de comparer l'adaptation cinématographique de ce classique.

Dune. Frank Herbert. Livre de poche. 2021. Dune. Denis Villeneuve. 2021



ADHÉSION ET ANIMATIONS GRATUITES

HORAIRES

- Mardi et jeudi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

18 route de Nantes
35131 Pont-Péan
02 99 52 80 53

mediatheque.accueil@pontpean.fr
www.mediathequepontpean.fr

Du fait des animations, la médiathèque sera fermée les samedis 5 mars et 2 avril de 10h à 10h45, le mercredi 16 mars de 15h à 17h et le samedi 26 mars de 10h à 12h30. Pendant les vacances scolaires de printemps, elle sera fermée du mardi 19 au samedi 23 avril (inclus).

COMMENT LA COMMUNE SOUTIENT-ELLE LES ASSOCIATIONS ?

Consciente que le monde associatif contribue à l'attractivité de son territoire, et au bien-être des habitants, la commune soutient les associations au travers de subventions, prêts de salles, et aide à la communication.

L'étude des dossiers de subvention

Comme chaque année en janvier, la commune de Pont-Péan étudie les demandes de subventions aux associations.

Chaque association reçoit mi-octobre par mail son dossier de demande de subvention. Ce dossier est également consultable et téléchargeable sur le site de la commune <https://www.pontpean.fr/vos-demarches/associations/>

Sur une demande de subvention l'association doit fournir différentes informations : nombre d'adhérents, état des comptes, présence de salariés, projets passés et projets à venir. Cela permet aux élus de se rendre compte de la santé morale et financière des associations, et d'évaluer leur situation à N+1.

Cette année, par exemple cette analyse des dossiers de subvention a montré que l'association de Việt Võ Đạo Thiên Long a gagné près de 10 adhérents de -18 ans et que l'Atelier de créativité a 2 salariés intervenants.

La demande de subvention n'est pas une obligation, certaines associations n'en font pas la demande. C'est le cas du badminton, du club des aînés ou encore du yoga, pour cette année.

La commune fixe une date limite de dépôt des dossiers au 31 décembre puis le groupe d'élus en charge de ce sujet se réunit. Il est composé d'Agnès GUILLET, adjointe à la culture, de Frédéric GOURDAIS, adjoint au sport et à la jeunesse, de Caroline BERTAUD, déléguée à la vie associative et de Pascal COULON conseiller municipal.

Lors de la première réunion, Caroline BERTAUD a réparti les dossiers aux adjoints en fonction de leurs attributions. Agnès Guillet a ainsi étudié 11 dossiers, Frédéric GOURDAIS 15 dossiers, et Pascal COULON les autres associations hors culture et sport.

Les élus vérifient la complétude des dossiers et remontent les informations auprès de Caroline BERTAUD qui centralise les données et sert d'intermédiaire auprès des associations.

Mode de calcul d'attribution des subventions

Lors de la 2^{ème} réunion, les élus calculent les montants des subventions en section de fonctionnement à accorder à chaque association.

Le mode de calcul est le même pour toutes les associations. Son montant est calculé par un système de points. Par exemple pour un adhérent de - 18 ans habitant à Pont-Péan, l'association obtient 7 points, si l'association participe aux animations de la commune ou si elle « rayonne » à l'extérieur de la commune elle en obtient 30 supplémentaires. Les points se transforment ensuite en subventions.

Si l'association participe aux activités périscolaires, elle reçoit 20 € par séance.

Par exemple, l'association « BARBOUILLES » :

20 enfants de PP X 7 points = 140
 + 11 enfants extérieur PP X 1 point = 11
 + 30 points d'animation communale
 + 30 points de salariat
 = 211 points

Calcul de la subvention :

nombre de points (211) X 1.5 + base de 200 € = 517 €

Le montant de la subvention voté au conseil municipal pour les BARBOUILLES sera de 517 €.

Les cas particuliers

Un traitement particulier est appliqué pour les associations intercommunales et le comité des fêtes.

Pour le comité des fêtes, pas de calculs savants, la commune participe à hauteur de 50 % au feu d'artifice et aux droits SACEM. Cette année c'est 3 000 € qui seront votés au conseil.

Pour les associations intercommunales comme Galène, c'est le même calcul que pour les associations sportives ou culturelles, à la différence qu'il n'est pas pris en compte le nombre d'enfants « extérieurs », car ces associations bénéficient également de subventions attribuées par d'autres communes.

Peuvent aussi parvenir des demandes extérieures, comme l'association sportive du collège Fontenay de Chartres-de-Bretagne à laquelle la commune verse une subvention de 100 €.

Une subvention en faveur des projets d'intérêts généraux

Lors de la 3^{ème} réunion du groupe de travail, sont étudiés les projets des associations et la façon dont la commune peut les accompagner.

Cette année, 6 associations ont demandé une aide spécifique aux projets, par exemple JAPAR pour la création d'un dôme, le cercle celtique Kelch al Iann pour renouveler des costumes, l'APE pour acheter un barnum.

Cette subvention exceptionnelle est attribuée avec une volonté d'être la plus équitable possible. La santé financière de l'association est l'un des critères pris en compte. L'objectif de cette aide au projet est de témoigner une réelle volonté de la part de la commune de soutien aux associations et de favoriser leur dynamisme.



Forum des associations 2021

La commune souhaite élargir cette notion de « subvention pour projet » en réfléchissant à la manière d'accompagner tout au long de l'année les événements associatifs. Cette réflexion sera engagée prochainement par un groupe de travail constitué d'élus et de membres associatifs volontaires.

Le vote des subventions aux associations

Une fois le tableau de subventions rempli, il est envoyé au service finances chargé de vérifier l'exactitude des données. Puis une synthèse est présentée en commission finance avant de voter les montants alloués en conseil municipal de février.

Le prêt de salles communales

Nous savons tous l'importance des associations pour une commune. Elles représentent le poumon de la cité. Sans elles, pas d'activité sportive, culturelle, pas de dynamisme, pas de vie en société, pas de rencontre, pas d'échange...

Consciente du caractère précieux que représente la vie associative, la commune soutient ses associations au travers des subventions, mais également en mettant à leur disposition gratuitement des salles, à l'espace Beausoleil, la salle de la Renaissance, au complexe sportif Jacques Gourdaï, en mairie. Tous les ans, au mois de mai, les associations expriment leurs besoins pour les activités régulières ainsi que pour les manifestations ponctuelles : spectacles, bourses, animations, compétitions...

Yulizh Bouillard, Responsable du service Spectacle vivant, Vie Associative et Gestion locative, a la fastidieuse tâche d'orchestrer toutes ces demandes en satisfaisant les besoins de chacun.

Sur l'année scolaire 2021/2022, les salles communales sont mises à disposition des associations pendant plus de 204 heures par semaine : l'espace Beausoleil est mis à disposition plus de 21 heures par semaine, le complexe sportif plus de 139 heures, la salle de Renaissance 37,5 heures, et les autres salles communales plus de 6 heures (Local jeunes, local des associations, salles de l'école).

Par exemple, la salle Puits & Carreau de l'espace Beausoleil est utilisée toutes les semaines par le Club des aînés, MAL'O Mon Ami l'Ordinateur, les Arts maniaques, le Roi Grenouille, le Yoga, le Taï Chi, les Barbouilles...

Au complexe sportif, ce sont 12 associations sportives qui utilisent régulièrement ou ponctuellement les salles.

Les associations peuvent aussi profiter gratuitement des salles et de leurs équipements pour leurs manifestations ponctuelles. À l'espace Beausoleil, cela représente une à deux mises à disposition par an pour chaque association, pour des spectacles, des bourses, des repas et soirées, des assemblées générales (plus de 25 manifestations par an, hors contexte COVID).

Valorisation de la vie associative par la communication

La commune soutient également les associations à travers la communication. Elle met à leur disposition différents canaux d'information pour relayer leurs événements, le panneau lumineux, le site internet www.pontpean.fr, l'affichage dans les services et sur les panneaux d'affichage libre, espace pour banderole, article dans le magazine et un guide pratique. Elle imprime les supports de communication en mairie et peut apporter son aide à la mise en page d'affiche. Enfin, elle organise le forum des associations chaque année en septembre.

Les élus ont à cœur de soutenir les acteurs de la cité, bénévoles, adhérents, citoyens et restent disponibles pour échanger et recenser les idées de chacun.

CONTACT

Caroline BERTAUD
Déléguée Vie associative
Caroline.bertaud@pontpean.fr

PRIMEVÈRE ASSISTANTES MATERNELLES

BRADERIE PUÉRICULTURE

L'association Primevère organise une braderie puériculture le **dimanche 13 mars 2022, de 8 h 30 à 13 h 30, à l'espace Beausoleil.**

Cet événement est destiné à la vente de jouets, matériel de puériculture et vêtements de 0 à 16 ans.

Installation des bradeurs de 7 h à 8 h 30

Braderie uniquement sur réservation, 5 € la table de 1,20 m

Boissons et collations seront proposées en fonction du protocole sanitaire en vigueur.

**CONTACT : Karine HARDY
au 06.78.22.13.61**

CARNAVAL DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le mardi 8 Mars 2022, les assistantes maternelles de l'association Primevère organiseront un carnaval à l'attention des enfants qu'elles gardent. Ils défileront à partir du centre commercial Les Genêts, jusqu'à la salle du conseil de la mairie pour un petit goûter.*

Cet événement est soutenu par les commerçants de Pont-Péan.

Réservé uniquement aux assistantes maternelles de l'association Primevère.

**en fonction du protocole sanitaire en vigueur*



ARTS MANIAQUES

Vol au-dessus d'un nid de coucou, les 19 et 20 mars

Après un début d'année très occupé avec la création d'un spectacle original en collaboration avec l'ADEC et deux autres troupes d'Ille-et-Vilaine, les Arts Maniaques présenteront le samedi 19 mars 2022, à 20h30 et le dimanche 20 mars 2022 à 15h, leur dernière création, une adaptation de la pièce de Dale Wasserman.



Vol au-dessus d'un nid de coucou, appelé avant la sortie de l'adaptation en film La machine à brouillard est un roman de Ken Kesey paru en 1962.

Dale Wasserman l'adapte pour le théâtre et c'est Kirk Douglas qui le premier prend le rôle de Patrick McMurphy. En 1975, Milos Forman réalise pour le cinéma le célèbre film avec Jack Nicholson. Ce film remportera 5 oscars

L'action se situe au début des années 60 dans un hôpital psychiatrique de l'Oregon, dont le fonctionnement routinier est bouleversé par l'irruption de Randall McMurphy, un colosse braillard et remuant, responsable d'agressions et interné à sa demande pour échapper à une longue peine d'emprisonnement dans un pénitencier d'État. Simulateur ou véritable malade mental ?

Quand McMurphy déboule parmi les « vrais » déviants, il découvre, au-delà de leur folie, des êtres fragiles et attachants, soumis à l'autorité oppressive de l'infirmière en chef Miss Ratched. « Comme une caserne, une prison, une école, un établissement psychiatrique est un monde où règne l'ordre. Or, beaucoup plus qu'un grain de sable, une véritable météorite s'y introduit, qui va s'ingénier à détraquer la vie quiète de l'asile, remettant en cause l'autorité et la discipline.

La question posée par cette œuvre est : Jusqu'à quel point le pouvoir a-t-il le droit de "casser" des individus qui contestent les règles qu'on leur impose, et à partir de quel moment ces individus cessent-ils d'être "normaux" pour devenir des "fous" ?

Une pièce où alternent les moments drôles et émouvants. Un grand texte.



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

**06 44 81 75 96 ou 06 86 17 46 47 arts.maniaques@laposte.fr
www.lesartsmaniaques.fr - Tarifs : 8 €, 5 € pour - de 12 ans**

CSF - BOURSE AUX LIVRES

Samedi 12 mars de 9h30 à 13h la CSF organisera sa bourse aux livres à l'Espace Beausoleil.

Une occasion de faire du tri dans sa bibliothèque ou d'acheter à moindre coups des livres, romans, romans policiers, historiques, science-fiction, littérature française et étrangère, enfance, jeunesse, vie pratique, loisirs, scolaire...

Le dépôt se fera le vendredi 11 mars de 17 h 30 à 20 h. Avant de venir déposer vos livres (en très bon état), venez avec les listes complétées en double exemplaire. Le fichier liste est disponible sur www.pontpean.fr à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

2 listes max par famille, 1 € la liste.

Reprise des invendus samedi 12 mars de 15 h à 16 h.

Contact : gemme.csf.pontpean@gmail.com

VIET VO DAO

Stage national les 26 et 27 mars

Les instances dirigeantes de la fédération ont estimé que les règles sanitaires encore en vigueur ne permettaient pas d'appréhender sereinement l'organisation de la Coupe de France 2022 de Việt Võ Đạo. Elles ont donc décidé d'organiser aux mêmes dates, les 26 et 27 mars, un grand stage national et de l'offrir aux licenciés de la fédération, enfants comme adultes. Toujours organisé par le club Thiên Long de Việt Võ Đạo de Pont-Péan, ce grand stage se déroulera sur deux jours et accueillera tous les clubs affiliés à la fédération.

Au programme, la première journée, une formation pour renforcer les compétences de l'équipe d'arbitrage nationale (avec Franck TONNELIER, responsable de l'arbitrage national sous la houlette du directeur technique fédéral Maître Farid BELKESSA), le lendemain, des ateliers de travail pour les pratiquant-es par les cadres techniques de la fédération



(travail à mains nues, du bâton, de sabre, travail d'enchaînements à deux et travail de l'énergie interne).

Des expert-es de toute la France seront présentes pour animer ces ateliers et permettre à l'ensemble des pratiquant-es d'étendre leurs connaissances martiales en s'essayant à d'autres formes de travail que celles pratiquées au sein des clubs. L'ensemble des cadres de la fédération sera également présent pour cette grande fête en attendant de pouvoir à nouveau proposer, l'année prochaine, toujours à Pont-Péan, cette Coupe de France reportée pour la deuxième année consécutive.

INFORMATIONS

www.fevvdt.eu

pages Facebook www.facebook.com/FEVVDT

www.facebook.com/VietVoDaoThienLong

COMITÉ DES FÊTES

Vide Grenier avec réservation dimanche 24 avril 2022

Pour vendre au vide grenier du dimanche 24 avril 2022, **vous devez vous inscrire** auprès de l'équipe du comité des fêtes, à la mairie, sur les créneaux prévus à cet effet :

- Pour les Pont-Péannais riverains (avenue du Chemin vert, rue des Peupliers, rue des Pins, Allée des Ajoncs, rue des Marronniers et autres rues adjacentes, **mercredi 23 mars, 16h à 19h et samedi 2 avril, 9h à 12h**
- Pour les Pont-Péannais hors secteur de braderie et les extérieurs, **mercredi 6 avril 16h à 19h et samedi 9 et 16 avril 9h à 12h.**



L'installation des stands se fera entre 6 h et 8 h 30 et l'accueil du public entre 9h et 18h.

La circulation sera coupée sur cette zone entre 5 h et 19 h.

TARIFS : 4 € les 2 mètres

**INFOS ET CONTACT : comitedesfetes@pontpean.fr
m.moisan1@free.fr - 06 36 16 23 30**

LE ROI GRENOUILLE

Le disparu de Pont-Péan, 1^{er} et 2 avril

La troupe Adultes du Roi Grenouille présente : Le disparu de Pont-Péan, comédie en un acte de Michel PAGES, les 1^{er} et 2 avril 2022, à 20h30, à l'espace Beausoleil.

Paulette arrive un matin dans le bar où elle travaille et le trouve vide avec la porte non fermée à clé. Elle s'inquiète de l'absence de Dédé le patron, habituellement ponctuel.

Alors qu'elle sert madame la Maire, elle découvre dans la cuisine un couteau plein de sang. Que s'est-il passé ?

Parfait le facteur, lourdaud et amoureux de Paulette, Zita la voyante et cliente de passage du bistrot vont à la fois subir et participer à l'enquête.



Celle-ci est menée par un binôme, pour le moins farfelu, constitué de l'inspecteur Aubin (plus proche de l'inspecteur Gadget que de Colombo) et d'Angèle son assistance. Réussiront-ils à retrouver le disparu de Pont-Péan et dans quelles conditions ?

Une comédie hilarante, grâce à l'écriture joyeuse de Michel PAGES que les fidèles reconnaîtront.

Venez nombreux !

TARIFS : Adultes 7€, 12-18 ans 5 €, gratuit pour les -12 ans

**RÉSERVATION possible au 02 99 52 40 46
ou sur leroigrenouille-pontpean@sfr.fr**

ATELIER RÉPARATION ET ENTRETIEN DE VOTRE VÉLO

Mercredi 23 mars, 14h – 18h, place des Genêts



Un vélo qui déraille, une roue crevée, des freins mal réglés... Les mécaniciens de l'association La Petite Rennes vous donnent rendez-vous le mercredi 23 mars entre 14 h et 18 h, place des Genêts (place du marché) pour apprendre à réparer et entretenir votre vélo. Cet atelier est entièrement gratuit.

La maison du vélo Mobile, sera également présente pour vous informer sur les différents abonnements possibles de Vélo à Assistance Électrique. Et le STAR tiendra une permanence pour souscrire des abonnements bus et métro et recharger les cartes Korriogo.

La maison du vélo est un service métropolitain visant à développer l'usage de la bicyclette. Située à la gare de Rennes, elle se déplace également dans les communes de la métropole pour y proposer des animations

marquage de vélos, d'ateliers de réparation, ou d'apprentissage du vélo/remise en selle aux enfants et adultes, en partenariat avec La Petite Rennes, Rayon d'Actions et Roazhon Mobility.

La commune de Pont-Péan s'inscrivant pleinement dans cette démarche de développement des mobilités douces s'est rapprochée de La Maison du vélo pour vous proposer ce premier rendez-vous.

LA MAISON DU VÉLO

15 bis Place de la Gare 35000 RENNES
07 77 25 70 04 – starlevelo@keolis.com
www.levelostar.fr

SEL CARAVANE À DONS

Dimanche 20 mars, 10 h - 13 h, place des Genêts

Le SEL (Système d'échange local) pont-péannais vous donne rendez-vous avec sa caravane à dons sur le marché parking des Genêts, dimanche 20 mars de 10 h à 13 h. Il ne s'agit pas de n'importe quelle caravane, c'est une caravane à fleurs qui dispose d'astucieux rangements pour optimiser l'espace et la transformer en caverne d'Ali Baba solidaire.

Son principe est simple, vous apportez des objets en bon état à donner et si vous trouvez quelque chose qui vous plaît ou dont vous avez besoin vous repartez avec. Pour des questions pratiques, évitez de donner des vêtements et des livres, et pour les meubles apportez une photo avec une adresse et un numéro de téléphone au dos.

Ce système d'échange déjà testé sur la commune cet hiver s'est avéré concluant. Si de prime abord la caravane à dons suscite la surprise, elle permet à l'association de se faire connaître et de répondre à une demande de la part des habitants.



Le SEL qu'est ce que c'est ?

Le Système d'Échange Local consiste à s'entraider entre adhérents en fonction des connaissances et des besoins de chacun (transport, jardinage, lecture...), pas de rémunération, mais des contreparties en temps calculées en grains de sel (1 minute de temps donné est égale à 1 grain de sel). Ainsi quelqu'un pourra tondre la pelouse d'un adhérent et en échange bénéficier d'un cours d'anglais.



Dimanche 20 mars, la caravane à dons teste le « repair-café ambulante » en proposant un atelier de réparation vélos. Si vous avez des réglages à effectuer sur votre 2 roues, ce sera le moment.

L'adhésion à l'association est de 1 € par mois. Elle peut être prise à tout moment de l'année. Pas besoin d'être adhérent pour donner ou récupérer un objet à la caravane à dons.

■ **Contact : 06 72 89 07 61 - jo.colliot@gmail.com**



AMBIANCE MAISON DÉCORE VOTRE INTÉRIEUR



C'est lors du premier confinement que Emilie LEPAROUX a eu le déclic de la reconversion professionnelle, pour faire de sa passion son métier. C'est aussi son installation dans sa nouvelle maison à Pont-Péan qu'elle a entièrement redécorée et les nombreux conseils déco qu'elle divulguait à son entourage qui ont confirmé cette évidence, la décoration, c'est son truc. Elle suit alors une formation pour acquérir les bases du métier et surtout apprendre à utiliser un logiciel de modélisation 3D. En parallèle elle monte son business plan. Son projet voit le jour en octobre dernier « Ambiance maison ». Pour concevoir l'aménagement d'une ou plusieurs pièces, elle

commence toujours par une phase de diagnostic pour bien s'adapter aux goûts de chacun et inclure ce que les clients souhaitent garder de leur intérieur pour proposer l'aménagement qui va leur correspondre. Ses prestations s'adaptent également au budget, pouvant aller du simple conseil, à la liste shopping, en passant par la mise en relation avec les artisans. « On croit souvent que faire appel à un décorateur coûte cher, pas forcément, on peut faire de belles choses quel que soit le budget. »

« J'aime mélanger du contemporain avec quelques objets chinés, customisés. C'est important d'avoir un intérieur qui vous ressemble, où on se sent bien. »

Il sera facile de se projeter dans votre nouveau projet car Emilie propose des planches d'ambiance et des plans en 3D.

INFORMATIONS CONTACT

<https://www.ambiance-maison.com>
06 13 35 24 26 emilie.leparoux@gmail.com
Compte instagram : [emilie_leparoux](#)
et Facebook : [Ambiance Maison by Emilie](#)

UN PETIT BOÎTIER POUR FAIRE BAISSER SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Pour faire baisser votre consommation d'électricité et contribuer à la stabilité du réseau électrique, vous pouvez vous équiper gratuitement de boîtiers Voltalis. Totalement gratuite et sans frais, cette solution consiste à installer un petit boîtier connecté au niveau de chaque appareil de chauffage et ballon d'eau chaude. Ainsi raccordé, il est capable de réduire temporairement leur consommation, pas assez longtemps pour faire chuter la température dans votre logement, donc sans perte de confort, mais suffisamment pour limiter la surconsommation d'électricité aux heures de pointe. Ce qui permet de lisser les pics de consommation d'énergie sur le réseau électrique breton, si ce système se généralise.

Cette initiative de la société Voltalis, soutenue par Pont-Péan comme de nombreuses autres communes métropolitaines dans le cadre du Plan Climat (PCAET), démarre une campagne de porte à porte en mars pour proposer aux habitants de les équiper de ce boîtier sans aucun frais.

Pour plus d'informations ou pour prendre un rendez-vous d'installation de votre boîtier, contactez Voltalis au 02 44 19 84 62 ille-et-vilaine@voltalis.com www.voltalis.com



EXPOSITION GREENLANDIA

«L'Homme au cœur du dérèglement climatique» présentée par les élèves de la classe ambassadrice du collège de Fontenay de Chartres-de-Bretagne.

Greenlandia est une expédition scientifique interdisciplinaire d'ethnologie climatique. Elle a débuté en 2020 et est basée à Ittoqqoortormitt, un village de la côte Est du Groenland, au bord du Scoresby Fjord.

Les élèves du collège de Fontenay, et plus particulièrement ceux de la classe ambassadrice (des 4^{ème} - 3^{ème}), suivent l'expédition. Une partie de la classe participera bientôt à une expédition scolaire à Ittoqqoortormitt, du 3 au 21 avril (16 élèves, 3 enseignants et quatre membres de l'équipe Greenlandia).

Ce projet est l'occasion de découvrir et explorer le grand nord, communiquer avec l'équipe de l'expédition et les collégiens d'Ittoqqoortormitt, réfléchir à nos modes de vie... Ces « regards croisés » amènent les élèves à identifier ce qui est superflu dans leur propre mode de vie et qui a un impact négatif, dans le

but de témoigner et convaincre de la nécessité de changer.

La classe ambassadrice a réalisé en fin d'année scolaire 2020-2021 une exposition pour faire partager les découvertes qu'ils ont pu faire grâce à ce projet et devenir, à leur tour, acteurs de cette transmission. Par cette exposition, les élèves partagent un aperçu plus détaillé de ce projet, ce qu'ils ont compris des causes et des effets du dérèglement climatique, un questionnement sur le devenir des Inuits face à ce dérèglement, et quelques exemples significatifs du mode de vie traditionnel et de la culture inuite.

Mercredi 9 mars, 14h-17h

Mercredi 16 mars, 14h-17h

à l'espace Beausoleil en présence des élèves de la classe ambassadrice



THOMAS, UN PONT-PÉANNAIS À THE VOICE

Vous rappelez vous du Noël des commerçants place du marché ? Un chanteur a animé l'événement. Nous avons tous été admiratifs de sa présence et surtout de sa voix qui chante du Rihanna, du Queen, du Céline Dion... C'est Thomas. Et Thomas est notre star locale, il fait « THE VOICE » ! L'émission avec les fauteuils qui se tournent. Emballée par la nouvelle, Caroline Bertaud déléguée à la vie associative prend contact avec lui pour en savoir un peu plus.

Thomas et moi avons RDV à 16h au café.

Quand il arrive, il me prévient de suite : « Tu sais, sur le plateau, j'annonce que je viens des 2 Sèvres, je ne dis pas Pont-Péan !! Mais on m'identifie dans le portrait... ».

Je le rassure et lui dis que peu importe, à Pont-Péan, tout le monde le connaît, puis ce n'est pas grave, c'est quand même que du kiffe.

J'ai tout de suite aimé Thomas, il est curieux, attentif et souriant. Il dégage un profond sentiment de bienveillance, d'écoute et d'empathie. Certainement parce qu'il sait d'où il vient.

Depuis tout petit, Thomas est un passionné de musique et de chant. Ses parents lui promettent de l'accompagner à condition qu'il assure ses arrières en ayant « un vrai travail ».

Il obtient donc son CAP cuisine et son CQP Serveur/Sommelier. Il fait de la cuisine, du service depuis ses 15 ans mais, motivé par sa passion il intègre l'orchestre « plein feu » en fin 2018.

C'est son amie et sa coach qui le pousse à participer aux « pré-auditions » de THE VOICE en 2018. Mais c'est encore un peu tôt pour lui. La notoriété ne l'attire pas et les Jury lui demande de travailler son personnage, son identité vocale.

Alors Thomas continue de travailler le week-end à l'orchestre et la semaine en abattoir dans les Deux-Sèvres jusqu'en décembre 2019 où il décide de lancer son dossier d'intermittent du spectacle pour enfin vivre de sa passion.

Puis le 7 mars 2020, le temps s'arrête et c'est le confinement. Le secteur de la musique et de la fête est en berne, Thomas vit du chômage et retrouve un travail en décembre 2020.

The Voice ne l'a pas oublié. Les équipes de TF1 le contactent tous les ans et c'est un jour de juin 2021 qu'il reçoit l'appel décisif : « on continue à regarder tes

vidéos Thomas, on te veut sur l'émission ». Il franchit le cap, monte sur Paris, fait les castings et est retenu.

Samedi 19 février, vous avez dû vibrer sur la chanson qu'il a choisie : The sound of silence. Une chanson qui permet une performance vocale et qu'il a pu réadapter.

Thomas m'explique comment se sont passées les auditions : « J'arrive sur place à 8 h, et je passe l'audition à 18 h 30. J'ai eu toute la journée pour stresser. J'ai dû me détendre en me mettant dans ma bulle sur Netflix car tous les talents attendent dans une même émotion !! Mais les équipes de la coordination sont hyper bienveillantes, à l'écoute, on se sent soutenu et bien accompagnés ».

Il continue de me raconter : « Quand j'entre sur scène, que je commence à chanter, j'oublie le stress, j'oublie les fauteuils et je vis le moment !! »

Quand je lui demande ce qu'il a ressenti quand il entend les 3 premiers fauteuils se retourner, il me dit qu'il est content et soulagé mais toujours dans l'émotion de la chanson.

Puis c'est le moment de choisir le coach. Je demande à Thomas s'il avait déjà une idée de son choix mais il garde cela secret... C'est le discours de Florent Pagny qui le touche car il ressent les premiers frissons de la saison... ». Il apprécie aussi les compliments de Amel BENT qui lui dit que sa voix n'est pas genrée. Thomas est de formation lyrique mais c'est une chance pour un coach d'avoir un THOMAS dans son équipe, il peut chanter ce qu'il veut !!

Jusqu'où va aller Thomas ? Sera-t-il « THE VOICE » 2022 ? Quoiqu'il en soit, on lui souhaite tout le bonheur qu'il mérite.

Vous pouvez le suivre sur les réseaux :
FB : Thomas Thevoice / Thomas Musique
Insta : thomas_thevoice11
Youtube : Thomas officiel

JACQUES DELAMARRE

LE GOÛT DES AUTRES

Caroline Bertaud déléguée à la vie associative et Dominique Jacq Adjoint à la solidarité ont rendu visite à Monsieur Delamarre pour recueillir des informations sur l'histoire de la vie associative pont-péannaise. Tous deux charmés par cette rencontre, ont préféré finalement écrire sur l'histoire de cet homme.



Ce qui frappe d'emblée, c'est la simplicité du personnage qui vous accueille tel un grand père bienveillant adoptant tout de suite le tutoiement. Le cadre est posé. Le presque nonagénaire bluffe tant il a l'œil vif, la réflexion optimale et la vitalité d'un quinquagénaire.

Jacques est l'ainé d'une fratrie de treize enfants. Élevé à la ferme familiale, il ouvre son esprit en fréquentant la Jeunesse Agricole Catholique dont il gardera en tête la devise toute sa vie " Voir, juger, agir ». Il tient à nous préciser : « ce n'est pas juger au sens du jugement, mais c'est juger au sens de l'analyse... ». Puis vint le temps du service militaire, dix-huit mois et retour sous les drapeaux en 1956, projeté six mois en Algérie.

La vie pont-péannaise commence réellement l'année suivante, alors qu'il épouse Marie-Thérèse. Ils s'installent tous deux à la ferme de la Bétuaudais. Cinq enfants naîtront de leur union, Monique, Yves, Marie-Odile, Denis et Paul.

« Cinq enfants ça occupe bien ». Pourtant tous deux trouveront le courage de ceux qui s'investissent dans la vie locale, guidés par l'intérêt général. Jacques devient conseiller municipal (alors que la commune était Saint-Erblon). Quant à Marie-Thérèse, elle préside la JACF départementale en 1955-1956, puis s'implique dans le mouvement Familles rurales, pour rejoindre ensuite la CSF. Elle sera aussi conseillère municipale, adjointe à l'éducation entre 1995 et 2001. C'est une figure militante ayant pris part à la création de nombreux services, des ruches d'été pour enfants, la bibliothèque, l'aide à domicile....

Malheureusement, la maladie emportera Marie-Thérèse en 2015. Jacques se retrouve alors seul. Cependant, l'homme n'est pas à se laisser faire, partageant son temps entre le jardinage, la lecture dont il est un fervent adepte et surtout le goût des autres.

Jacques nous fait du bien quand il nous dit qu'il n'a pas trop souffert du confinement, il est passionné de documentaire animalier qu'il regarde devant sa tv ou derrière sa vitre, car se toisent régulièrement le lièvre et ... le chat, sans jamais vraiment oser s'affronter. Ses enfants l'appelaient tout les jours pendant le confinement mais sinon c'est une fois par semaine et il attend les vacances pour voir ses petits-enfants. Jacques a 13 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Quand on lui demande si il a un conseil à nous donner, il nous répond, l'œil soucieux : « *Vous savez, nous n'avons qu'une planète, il est grand temps d'en prendre soin !* ». Il nous rappelle les fondements de notre société française basés sur la solidarité. Il sait qu'il y a des personnes fragiles, qui ont besoin de l'aide alimentaire et il se demande pourquoi elles n'y font pas appel : honte, difficultés administratives, fracture numérique... ?

Il observe d'un œil interrogatif la violence de notre société et tente de la comprendre et de l'analyser... Il nous dit pour cela : « Quand on ne peut pas pardonner, ça ne s'arrête jamais » et précise que c'est dur le pardon, mais qu'il est salutaire.

Et quand on lui demande ce qu'il aime lire, il nous sensibilise sur la fragilité de la vie, du temps qui passe et de ce que l'on décide d'en faire...

Il philosophe ce Jacques....

SAVEZ-VOUS SAUVER UNE VIE ?

À Pont-Péan plusieurs personnes ont eu recours à un Défibrillateur Externe Automatisé (DAE) depuis leur installation sur la commune et ont joué un rôle important dans les premiers secours à la personne. En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

En cas d'arrêt cardiaque, vous avez 4 minutes pour réagir, après, chaque minute qui passe c'est 10 % de chance de survie en moins.



Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la **fibrillation**.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un **DAE**, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises **dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque**.

QUI PEUT UTILISER UN DAE ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

OU TROUVER UN DAE À PONT-PÉAN ?

-  à la Mairie
-  à la pharmacie
-  à l'espace Beausoleil
-  à l'école et la salle de sport

COMMENT UTILISER UN DAE ?

- 1°) La victime ne réagit pas, ne respire pas normalement et un DAE est disponible.
- 2°) Poursuivez la Réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée du DAE.
- 3°) Dès qu'il est disponible, mettez le DAE en marche et suivez les instructions de l'appareil.
- 4°) Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes selon les instructions figurant sur l'emballage ou sur les électrodes elles-mêmes.
- 5°) Assurez-vous que personne ne touche la victime lorsque le DAE analyse le rythme cardiaque de la victime.
- 6°) Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que personne ne touche la victime.



Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé. Un défibrillateur entièrement automatique administrera le choc sans votre intervention.

- 7°) Si le DAE vous invite à entreprendre des compressions thoraciques, faites-les sans tarder. Alternez 30 compressions et 2 insufflations.

- 8°) Continuez la réanimation jusqu'à ce que les secours d'urgence arrivent et poursuivent la réanimation, ou que la victime reprenne une respiration normale.

- 9°) N'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente mais respire normalement, mettez-la sur le côté, en Position latérale de sécurité (PLS)



N° d'urgence à ne pas oublier



À LA RECHERCHE DE LA SANGSUE *HIRUDO MEDICINALIS*

*Avis de recherche par le GRETIA
(Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaains)*

Depuis des millénaires, l'homme utilise des espèces végétales et animales des zones humides à des fins médicinales. Aujourd'hui encore, selon une étude publiée « plus d'un tiers des médicaments modernes sont dérivés directement ou indirectement de produits naturels, tels que des plantes, des micro-organismes et des animaux, et entre 60 et 80 % des antibiotiques et des médicaments anticancéreux proviennent de composés chimiques présents dans le monde naturel ». Des chercheurs affirment que sans eux, l'avenir de la santé humaine est sérieusement menacé.

La sangsue médicinale *Hirudo medicinalis*, a été utilisée pendant des siècles pour traiter les abcès, les douleurs articulaires, le glaucome, la myasthénie, les maladies veineuses et la thrombose. La sangsue *Hirudo medicinalis* se caractérise par ses motifs orangés sur le dos et un ventre clair bariolé de noir. Aujourd'hui, le GRETIA (Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaains) est à la recherche de tout document ou témoignage ancien ou information présente sur notre commune ou territoire qui permettaient de retrouver traces des sangsues médicinales et notamment de la sangsue *Hirudo medicinalis* et de ses usages.

Cela peut être :

- des écrits sur la pêche des sangsues ou le commerce de ces animaux
- des traces (patrimoine bâti) de bassins où les sangsues étaient élevées ou stockées avant exportation
- des témoignages d'éleveurs ou pêcheurs ayant observé des sangsues (accrochées aux bottes ou aux animaux)
- tout autre document ou élément permettant de relater la présence de sangsues du genre *Hirudo* sur la commune.

Ils précisent :

« Parmi les 36 espèces de sangsues de France, seules trois sont utilisées en médecine (genre *Hirudo*). Elles sont grandes (7-15 cm) et ce sont les seules capables de percer la peau humaine (et celle du bétail notamment).

L'analyse des archives départementales du Morbihan a permis de recenser un grand nombre de communes où l'on récoltait des sangsues (avant 1845, une quarantaine de localités pour plus de 100 000 sangsues récoltées par an).

Pour le département d'Ille-et-Vilaine, il n'existe manifestement pas de documents retraçant l'histoire de la pêche et le commerce des sangsues. De nos jours, l'espèce *Hirudo medicinalis* est devenue rare et n'est présente dans le département qu'en de rares endroits (5 localités dans le département). Il est fort probable que des sangsues étaient pêchées dans les étangs, les marais et les cours d'eau du département. Et que l'espèce subsiste encore sur d'autres sites que ceux déjà connus actuellement. »

Cette étude réalisée au niveau régional, est financée par la DREAL Bretagne. Cette enquête permettrait de compléter les observations du GRETIA et d'évaluer l'état de conservation de la sangsue médicinale européenne (*Hirudo medicinalis*), certainement menacée et en raréfaction ainsi que la sangsue *Hirudo verbana*, introduite.



Merci d'adresser vos témoignages, connaissances, copie de documents (photos, manuscrits...) à la convention citoyenne biodiversité de Pont-Péan en nous écrivant à

biodiversité@jeparticipe-pontpean.fr

Vos informations seront collectées et adressées au GRETIA. Nous pouvons également venir à votre rencontre pour recueillir vos témoignages ou vous rencontrer en Mairie. Pour ceux qui préfèrent se rendre en mairie, l'agent à l'accueil pourra prendre vos coordonnées et nous vous recontacterons.

Sources : 1 - The role of natural products in modern drug discovery
<https://www.scielo.br/j/aabc/a/54Vq5SXW6hVC6LYsJWmC5qC/?lang=en>



Galerie



CINÉ'THIQUE

Pour sa 11^e édition, le festival du film éthique a accueilli une centaine de personnes, un bilan plutôt satisfaisant en période covid et un programme varié, ici l'exposition *Arbres remarquables* de la MCE.



ZAC MULTI-SITES

Le centre ville de Pont-Péan se transforme, d'anciens bâtiments sont détruits pour laisser place à de nouveaux logements.

ATELIER ILLUSTRATION

Quelques petits Pont-Péannais ont eu la chance de rencontrer Andrée Prigent pour créer un leporello.



PAR 4 CHEMINS

L'Adec Maison du théâtre amateur était en représentation à l'espace Beausoleil pour sa pièce *Par 4 chemins*.



CHANTIER PARTICIPATIF

Aurélien Bertin (à droite) a remporté le budget participatif 2021 pour son projet de plantation d'un verger au parc du Midi. Une trentaine d'habitants sont venus lui prêter main forte. Soleil et bonne humeur étaient de la partie.

SOIRÉE DU RIRE ET DE LA CHANSON

Avec le comique Jean Piépié et la chanteuse Delphine, la soirée organisée par le Comité des fêtes a connu un franc succès.



JOURNÉE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le Clic Allié'âges, en partenariat avec la sécurité Routière et le CCAS de la commune ont organisé une journée de prévention routière à destination des séniors.



MAIRIE

MAIRIE

2 avenue du Chemin Vert - 35131
02 99 52 41 70 mairie@pontpean.fr
www.pontpean.fr

Lundi 14h - 17h30
Mardi 14h - 17h30
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Jeudi 14h - 17h30
Vendredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Samedi 09h - 12h

En cas d'urgence le week-end l'adjoint.e d'astreinte est joignable au 06 76 87 77 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
rue de la Mine - 02 99 52 82 23
technique@pontpean.fr

Signaler un dysfonctionnement d'éclairage, de voirie, d'égout :
<https://e-demarches.rennes.fr/>
02 23 62 25 25

ESPACE BEAUSOLEIL

Salle de spectacles et de réceptions
allée de la Mine - 02 99 05 75 63
espacebeausoleil@pontpean.fr
www.espacebeausoleil.fr

MÉDIATHÈQUE

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53
mediatheque@pontpean.fr
www.mediathequepontpean.fr
Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC
allée de l'école - 02 99 52 84 05

ACCUEIL DE LOISIRS

ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17
enfance@pontpean.fr
pontpean.portail-familles.net

LOCAL JEUNES (12-18 ans)

Espace Beausoleil - allée de la Mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.fr

PETITE ENFANCE (0-6 ans)

2 rue de Bellevue - 06 86 87 31 63
petiteenfance@pontpean.fr

CRÈCHE MILLE-PATTES

Espace Brocéliande
Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE

1 rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70
Logements sociaux, tarification
solidaire des transports, dispositif
Sortir !, banque alimentaire.
L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit
sur rendez-vous, tous les jeudis matins.

CDAS

Centre Départemental d'Action Sociale
rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

AGENCE POSTALE

Centre commercial Les Genêts
02 99 52 83 48
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h

CULTURE

ENFANCE

SOCIAL

DÉCHETS

SANTÉ

MARCHÉ

Tous les dimanches matins
Place du C. Commercial Les Genêts

DÉCHÈTERIES

- **Bruz** Les Garennes
du lundi au samedi 9h-12h et
14h-18h - fermé le mardi matin
- **Chartres-de-B.** av. du Trégor
lundi et vendredi 14h-18h*
mardi : 9h-12h
mercredi et samedi : 9h-12h et
14h-18h*
- **St-Erblon** Le Perray- *déchets verts*
lundi, mardi et vendredi 9h-12h
mercredi 14h-18h*
samedi 9h-12h et 14h-18h*
*fermeture à 17h du 1^{er} nov. au 31 mars

Service déchets
Rennes Métropole 08 00 01 14 31

MAISON MÉDICALE

88 route de Nantes
DIÉTÉTICIENNE
G. Quéré - 02 99 52 41 36

INFIRMIÈRES

C. Houeix et M. Limbour
02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

MÉDECINS

N. Galland 02 99 52 86 64 S.
Galland-Dayot 02 99 52 44 44

PODOLOGUE

M. Mellet 02 99 63 59 15

PSYCHOLOGUES

D. Cassin 02 99 52 42 42
L. Le Mestre 06 87 02 14 57

DENTISTES

V. Lainé - MP. Saulnier M. Tancreay
5 bis rue de la Rivaudière
02 99 52 85 41

INFIRMIÈRES

S. Lozahic - 31 allée des Cèdres
06 83 57 15 12

A. Broussaud-Bécot & C.Verron
11 rue du Pont-Mahaud
07 49 90 00 97

PHARMACIE

M. Cavarec - 02 99 52 41 20

AVICE TAXIS

4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

OSTÉOPATHE

A. Chevalier - 7 bis rte de Nantes
06 58 12 31 45

ORTHOPHONISTE

M. Blanchais - 2 allée du Parc
02 99 52 48 94

URGENCES : 112 - SAMU : 15
Police secours **17** - Pompiers : **18**
Urgences pour personnes qui ont
des difficultés à entendre ou à
parler : **114**



Retrouvez toute l'information
de votre ville sur son site internet
WWW.PONTPEAN.FR



Recevez chaque semaine l'actualité
pont-péannaise en vous inscrivant
à la newsletter



Suivez @VilledePontPean

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Majda FAKLAS	03/12/21
Yazan DUDOUIT	05/12/21
Clémentine POULIZAC	08/12/21
Lyam PÉRON	08/01/22
Zeynep YILDIZ	10/01/22
Maryam LAHMAR	29/01/22
Thiméo LE DORZE	29/01/22
Yann JOSEPH	30/01/22
Milo CHATTI	31/01/22
Sohan RIOULT	04/02/22

DÉCÈS

Michel BODIN	30/12/21
Gisèle Chesnais née LEGENDRE	03/01/22
Yves GUENNOC	23/01/22
Bernard LE GUÉVEL	25/01/22

Directeur de publication : Michel DEMOLDER
Magazine municipal trimestriel réalisé par la commission
communication : Évelyne OLLIVIER-LORPHELIN, Anthony
BOSSARD, Nicolas RATY, Nadège LETORT, Dider LEGOFF
et la responsable communication de la ville, Céline CALVAR.
Nous remercions les élus, les services municipaux,
les associations ainsi que Jean-Pierre CUDENNEC
et Gérard GAUCHON qui participent à la création des articles.
ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires.
Impression sur papier géré durablement
par l'imprimerie ÉDICOLOR - La Fresnais - BP 47041 - 35 470
BAIN-DE-BRETAGNE

CONTACT : communication@pontpean.fr





L'agenda

MARS

SAMEDI 5 MARS P'TITS LECTEURS

10 h / 10 h 45 - médiathèque

MARDI 8 MARS CARNAVAL

assistantes maternelles primevère

SAMEDI 12 MARS BOURSE AUX LIVRES

9 h 30 / 13 h - espace Beausoleil

MERCREDI 9 ET 16 MARS EXPOSITION GREENLANDIA

14 h / 17 h - espace Beausoleil

DIMANCHE 13 MARS BRADERIE PUÉRICULTURE

assistantes maternelles primevère
8 h 30 / 12 h 30 - espace Beausoleil

DIMANCHE 13 MARS ÉCODO

distribution d'économiseurs d'eau
Eau du Bassin Rennais
9 h / 13 h - place des Genêts

MERCREDI 16 MARS ATELIER D'ÉCRITURE

à partir de 8 ans
15 h - médiathèque

SAMEDI 19 MARS CONSEIL PARTICIPATIF

La Fabrique citoyenne
10 h / 12 h 30 - salle du conseil en mairie

SAMEDI 19 MARS FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS ARTS MANIAQUES THÉÂTRE

Vol au dessus d'un nid de coucou
20 h 30 le samedi, 15 h le dimanche
espace Beausoleil

DIMANCHE 20 MARS CARAVANE À DONS

10 h / 13 h place des Genêts

LUNDI 21 MARS CONFÉRENCE PETITE ENFANCE

séparations et retrouvailles
20 h - espace Beausoleil

LUNDI 21 MARS CONSEIL MUNICIPAL

vote du budget
20 h 30 - salle du conseil en mairie

MERCREDI 23 MARS ATELIER RÉPARATION VÉLO

La Maison du vélo
14 h / 18 h place des Genêts

SAMEDI 26 MARS « UN OCÉAN D'AMOUR » COMPAGNIE LA SALAMANDRE

Jeune public
Théâtre d'objets et univers de papier
17 h - espace Beausoleil

SAMEDI 26 MARS ATELIER D'ÉCRITURE pour les ados et les adultes

10 h - médiathèque

SAMEDI 26 MARS CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Remise des cartes d'électeurs aux 18 ans
11 h - salle du conseil en mairie

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MARS STAGE DE VIET VO DAO

AVRIL

VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 AVRIL LE ROI GRENOUILLE

THÉÂTRE
Le Disparu
20 h 30 - espace Beausoleil

SAMEDI 2 AVRIL P'TITS LECTEURS

10 h / 10 h 45 - médiathèque

SAMEDI 9 AVRIL LOTO DE L'APE

à partir de 18h - espace Beausoleil

DIMANCHE 10 AVRIL ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

8 h / 19 h - complexe sportif

MERCREDI 6 AVRIL CONCERT

Syndicat Intercommunal de musique
espace Beausoleil

LUNDI 11 AVRIL CONSEIL MUNICIPAL

20 h 30 - salle du conseil en mairie

DU 19 AU 22 AVRIL STAGE DE SLAM

avec Damien Noury
Local Jeunes
à l'espace Beausoleil

DIMANCHE 24 AVRIL VIDE GRENIER

comité des fêtes

DIMANCHE 24 AVRIL ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

8 h / 19 h - complexe sportif

SAMEDI 30 AVRIL KOLINGA

AFRO-POP GROOVE
20 h 30 - espace Beausoleil

MAI

JEUDI 5 MAI
LES VOIX DU VERBE
de Damien Noury SLAM
20 h 30 - espace Beausoleil

LUNDI 9 MAI CONSEIL MUNICIPAL

20 h 30 - salle du conseil en mairie

SAMEDI 14 MAI SPECTACLE DES BARBOUILLES THÉÂTRE D'IMPROVISATION

espace Beausoleil

MARDI 17 MAI CONCERT

Syndicat Intercommunal de musique
espace Beausoleil

SAMEDI 21 MAI LE ROI GRENOUILLE THÉÂTRE

20 h 30 - espace Beausoleil

Les événements annoncés dans ce magazine sont conditionnés par le contexte sanitaire lié à la covid-19 et aux mesures gouvernementales qui en découlent. L'information est actualisée régulièrement sur www.pontpean.fr